



2004

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2004

NI

PROCES VERBAUX

Janvier 2004

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**BUREAU FEDERAL
Du 3 janvier 2004**

Présents :

Eric-Pierre DUFOUR, Président
Patrick BRICAUD, Trésorier
André PARKER, Secrétaire Général
Fabien CARRETTE, Secrétaire
Général Adjoint

Assistent :

Frédéric DELANNOY, DTN
Céline BERTON, Directrice
Administrative

Excusés :

Jean-Marie MEURANT, 1^{er} Vice-
Président
Sébastien VIALE, Vice-Président
Denis-Didier ROUSSEAU, Vice-
Président

Absents :

Eric DUFOUR, Vice-Président
Christine FREY, Vice-Président

Ouverture de la séance, à 11 heures,
par le Président.

Affaires courantes

- Procès de madame PALMIER devant
les Prud'hommes.

Le licenciement n'a pas été qualifié
d'abusif. La Fédération a été
condamnée à lui verser une indemnité
correspondant à 6 mois de salaire pour
un vice de forme dans la procédure de
licenciement.

- Procès de Monsieur TREHET devant
la Cour d'Appel de Paris

La Cour d'Appel de Paris a confirmé
en tous points le jugement rendu par le
Tribunal de Grande Instance.

La Fédération prendra contact avec le
cabinet d'avocat FIDAL, afin de
pouvoir percevoir les indemnités dues à
la Fédération, par Emile TREHET
(frais de justice et condamnation)

Dopage

Lors du Championnat du Monde de
Baseball à Cuba, un contrôle
antidopage effectué sur un joueur de
l'équipe de France s'est révélé positif.
S'agissant de la première fois pour le

joueur en question, la sanction ne
devrait pas être trop lourde et il ne
devrait pas y avoir de sanction pour
l'équipe nationale.

Le DTN tient à préciser que cette
personne ne sera pas inscrite sur la liste
des athlètes de haut niveau 2004,
conformément aux dispositions du
Ministère des Sports.

Un autre cas de dopage avait été révélé
lors des Interligues Baseball 2003. La
contre expertise n'ayant pas confirmé
les premiers résultats, l'affaire a été
classée sans suite.

- Un poste au professorat de sport a été
ouvert en baseball pour la section 2004.
Actuellement 3 personnes sont déjà
candidates pour ce concours.

Commission Médicale :

Pierre HAASE serait intéressé pour
prendre la présidence de cette
commission.

Le Président et le Trésorier de la
FFBSC doivent convenir d'un rendez-
vous avec lui afin de convenir du mode
de fonctionnement de cette
commission.

Association Francophone

L'IBAF a demandé à la France de
designer une personne chargée de faire
le tour des 14 pays francophones
d'Afrique. Monsieur Patrice
BIENFAIT a été désigné pour
s'occuper de ce dossier.

En vue des prochaines élections au
niveau international, il est à noter de
nombreux mouvements au sein de ces
instances. Les intérêts de l'IBAF et de
la MLBI semblent différents

Site Olympique

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, a
été convié à une réunion, mi-décembre,
en présence du CNOF et du GIP
2012. Le sujet était l'implantation du
site de baseball et de softball dans le
cadre de la candidature de PARIS, pour
les Jeux Olympiques 2012.

Le site qui devrait être retenu serait
Colombes.

- Le Président et le 1^{er} Vice Président
de la Fédération ont été invités par la
Fédération Italienne à l'occasion du
Hall of fame. De nombreux contacts
ont été pris et des projets sont en cour
telle que la possibilité donnée à la
France de pouvoir bénéficier des
infrastructures italiennes. En effet, dans
le cadre de la qualification de l'équipe
italienne pour les JO 2004, une
académie a été ouverte avec en
permanence des coaches cubains et
américains. Ainsi des joueurs,
entraîneurs et arbitres français
pourraient bénéficier de certains
programmes proposés par la Fédération
Italienne.

Dans ce cadre, 2 personnes
participeront à un stage d'arbitrage
courant du mois de février 2004.

- La soirée des mérites fédéraux de la
FFBSC sera organisée le jour de l'A.G.
de la FFBSC.

Se renseigner auprès des partenaires de
la Fédération pour la prise en charge
financière des trophées fédéraux.

Le Bureau Fédéral propose de
récompenser pour les mérites
fédéraux :

- La Ligue Aquitaine : pour
l'augmentation du nombre de jeunes
licenciés sur l'année 2003. Il est
proposé que la Fédération participe à
50% du déplacement pour 2 équipes
jeunes de ligue Aquitaine lors des
Interligues 2004

- Equipe de France de Cricket « moins
de 15 ans » : pour leur 2^{ème} place au
championnat d'Europe

- Le club de Nice Cavigal : pour leur
1^{ère} place à la coupe d'Europe, groupe
B

- Jamel Boutagra : pour avoir été le 2nd
meilleur batteur du championnat du
monde de Baseball

Finances

En ce début d'année, la trésorerie de la
Fédération est à son minimum.
Plusieurs facteurs l'expliquent :

- de nombreuses actions ont été
réalisées en 2003 telles que l'opening

day, le challenge de France, l'open de France

- un calendrier international très chargé pour les 3 sports sur l'année 2003
- une perte d'environ 700 à 800 licenciés
- des clubs non à jour de leur cotisation fédérale

Afin d'assurer le fonctionnement de la Fédération, il a été demandé auprès de la banque Hervet une demande d'avance de trésorerie.

Par conséquent, certaines actions prévues pour la fin d'année 2003 et le début d'année 2004 ont été gelées. Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, tient à préciser que 2004 sera une année blanche : assurer le fonctionnement de la Fédération et gérer les dossiers et les projets en cours.

Il est à noter tout de même une augmentation de plus de 1 150 licences de septembre à décembre 2003. Malgré tout, afin de pouvoir gérer dans de meilleures conditions la Fédération, il faudrait entre 13 000 et 15 000 licenciés.

Le budget global de la Fédération (fonds propres et Convention d'objectifs) devrait être à l'équilibre sur 2003.

Le DTN, Frédéric DELANNOY, a eu un entretien, courant décembre, au Ministère des Sports avec le responsable du bureau des fédérations, pour faire un point sur la convention d'objectifs 2003 et connaître leur position quant à la présentation du budget réalisé 2003.

Les problèmes de transmission des documents comptables persistant avec le cabinet FGC et pour suivre la décision prise par le Comité Directeur du 22 novembre 03, après études des différents appels d'offre, le Bureau Fédéral décide à l'unanimité de prendre le cabinet comptable « Conseil et expertise » dès ce début d'année 2004.

Projets fédéraux

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR tient à rappeler que le Bureau Fédéral doit proposer des idées et des projets au Comité Directeur.

Début 2002, 4 grands projets avaient été considérés comme prioritaires par le Comité Directeur :

- restructuration du Siège Fédéral
- restructuration des Ligues et Comités départementaux
- Centre National de Roissy
- les Jeunes

Ces 4 projets sont toujours d'actualité, mais le Bureau Fédéral décide à l'unanimité de mettre la priorité sur les Jeunes.

- Restructuration du Siège Fédéral : Une procédure administrative a été mise en place depuis plus d'un an. De nombreuses choses ont été faites et de nombreux autres restent à améliorer.

- Restructuration des Ligues et Comités départementaux : La Fédération apporte son expertise au niveau de la constitution des dossiers FNDS et son soutien auprès des différentes collectivités locales.

Malgré tout, la Fédération doit être plus proche de ses organes déconcentrés, elle doit être présente lors des A.G. des Ligues. Répartition à faire au sein du Comité Directeur.

La prochaine réunion des ligues et Comités Départementaux se déroulera courant mai. L'ordre du jour sera établi lors du Comité Directeur des 28 et 29 février.

La Fédération doit servir de poste d'observation afin d'identifier et repérer les Ligues et Comités Départementaux qui parviennent à faire des choses et qui fonctionnent bien afin de valoriser leur travail et de mettre leur expérience au service des autres organes. Se servir du magazine « sports de bates » comme relais.

Fabien CARRETTE, Secrétaire Général Adjoint est nommé comme élu référent des Ligues et Comités Départementaux. Une news letter spéciale Ligues et Comités Départementaux sera éditée tous les 2 ou 3 mois.

- Le Centre National de Roissy : Monsieur ROUGERON, Président de la communauté de communes de Roissy Porte de France, a gelé le dossier sous prétexte que la fédération n'a pas encore déménagé.

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR confirme que ce déménagement ne se fera qu'une fois la confirmation officielle des différents acteurs du projet sur leur engagement financier.

Le Bureau Fédéral soutient à l'unanimité le Président sur cette décision.

Mi décembre, la Directrice Administrative de la FFBS et le responsable juridique se sont entretenus avec la personne en charge de ce dossier au sein de la communauté de communes, au sujet du bail proposé par la CCRPF ; des modifications sont à apporter sur ce dernier.

- Les Jeunes : Projet prioritaire pour la Fédération.

La Direction Technique Nationale en collaboration avec la Commission Jeunes et la Commission Scolaire et Universitaire sont mandatées pour proposer au Comité Directeur du mois de juin un projet jeunes qui devra présenter plusieurs scénarii avec les avantages et les inconvénients de chacun

Le Directeur Technique National prend acte de cette demande mais tient à préciser qu'il faut budgéter cette action sur le prévisionnel 2004.

Le projet jeune devra être présenté dans sa globalité, à savoir :

- Refonte et organisation des championnats
- Développement de l'activité avec les différents types d'actions ; le coût financier des ces actions
- les nouvelles pratiques

L'idéal serait de parvenir à avoir un « référent jeunes » au niveau de chaque Ligue.

Clôture de la séance à 16h30



2004

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2004

N2

PROCES VERBAUX

Février 2004

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**BUREAU FEDERAL
Du 28 février 2004****Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Président
Patrick BRICAUD, Trésorier
André PARKER, Secrétaire Général
Fabien CARRETTE, Secrétaire
Général Adjoint
Jean-Marie MEURANT, 1^{er} Vice
Président
Denis-Didier ROUSSEAU, Vice
Président

Assistent :

Olivier DUBAUT, Président France
Cricket
Frédéric DELANNOY, DTN
Céline BERTON, Directrice
Administrative

Excusés :

Sébastien VIALE, Vice Président

Ouverture de la séance, à 14 heures,
par le Président. Il informe de la
démission de Madame FREY en tant
que membre du Comité Directeur.

Affiliations / Radiations**Affiliations :**

Epinal Popfly : 088004 / Les Ours
Softball Baseball Club : 031015 / Les
Vikings Softball Club de Prix les
Mezières : 008003

Régularisation de situation :

Toros de Rodez : 012004 / Elevaar
CC : 075035 / Al Fatah : 093015

Mise en sommeil :

Wattrelos Indiens : 059010

Disparition ou cession d'activité :

Merry Fellows de Franconville :
095003 / Epinal MJC section
Baseball : 088001 **Ententes :**
Limoges Sparks (087002) / COCC Les
Angels (024012) en catégorie minime,
participation au championnat
d'Aquitaine.

Demande d'équipe hétérogène entre la
Force Les Alouettes (024003) et COCC
les Angels (024012). Demande qui sera
traitée par la commission sportive
Softball

Actualité**- GIP paris 2012**

Dans le cadre de la candidature de
Paris à l'organisation des J.O 2012, de
nombreuses réunions sont prévues
quant à l'aménagement des
infrastructures sportives.

Un entretien entre le Président de la
Fédération et Monsieur ABADA,
directeur de cabinet du maire de
Colombes, a eu lieu courant février.

Il a été demandé à la FFBSC de
participer à la campagne sportive
organisée l'été prochain par la ville de
Colombes.

- Congrès CEB et ESF

Congrès qui se sont déroulés à Madrid
du 5 au 8 février 2004. Peu de choses à
retenir de ces 2 congrès, si ce n'est le
vote des nouveaux statuts.

- Road Show MLBI

Lors des dernières rencontres avec les
dirigeants de la MLBI, il avait envisagé
le fait que la Fédération puisse acquérir
une structure gonflable de type cage de
frappe ou tunnel de lancer (environ
15 000 euros). IL y aurait une
possibilité de faire financer une grande
partie par la MLBI.

Budget**- Budget réalisé 2003 :**

Le Budget réalisé fait apparaître une
perte de plus de 39 000 euros sur
l'exercice comptable 2003. Plusieurs
raisons expliquent ce résultat
financier : de nombreuses compétitions
internationales, une communication
accrue ainsi que la mise en place et
l'organisation d'événements sportifs
nationaux.

Le problème de fond de la Fédération
est un manque flagrant de licences. Le
point d'équilibre étant estimé à 12 000
licences.

- Budget prévisionnel 2004 :

Obligation de réduction des coûts :
allègement des calendriers sportifs,
moins d'investissements de
communication, suspension du projet
de Roissy.

Pour la première année, présentation du
budget global de la Fédération (fonds

propres et convention d'objectifs). Le
budget 2004 tient compte du fait que
pour 2003, la Fédération avait obtenue
une subvention de 100 000 euros dans
le cadre de la qualification olympique
qui ne sera bien évidemment pas
reconduite pour les années à venir.

Vigilance accrue sur la procédure
d'engagements de dépenses. Les
sommes allouées par action ne seront
pas dépassées.

Direction Technique Nationale

Le Directeur Technique National,
Frédéric DEALNNOY, quittera la
Fédération au 15 mars 2004.

Il est par conséquent urgent de pouvoir
à son remplacement pour de multiples
raisons : dépôt de la convention
d'objectifs 2004, assurer le
fonctionnement et la coordination de la
direction technique nationale, gestion
des dossiers en cour, etc

Actuellement deux personnes en
interne (Philippe DENIS et Eric
ELSENHOHN) se sont positionnées
pour être candidat.

Le Bureau Fédéral acte sur le fait qu'il
est indispensable que le Ministère fasse
un appel à candidature avec une
ouverture de poste ; l'intérim n'étant
pas envisageable pour le bon
fonctionnement de la Fédération.

Affaires en cours**- Statuts de la FFBSC**

Obligation pour les Fédérations
sportives de se mettre en conformité au
niveau des statuts pour le 31 décembre
2004.

La Fédération doit présenter une
première monture de ce projet pour le
mois de juin au Ministère des Sports. Il
est donc impératif de prendre des
orientations politiques pour la rédaction
des nouveaux statuts.

Ce travail est réalisé par la commission
réglementation. Malgré tout, face à
l'importance de cette refonte statutaire,
il est demandé la constitution d'un
groupe de travail qui collaborerait avec
la commission en charge du dossier.

- Ligue Languedoc-Roussillon

Dysfonctionnements de cette ligue dus à des conflits de personnes. Il a été demandé conseil auprès de la Fédération pour parvenir à rétablir l'ordre. Amaury LAUNAIS, responsable juridique de la FFBSO et Patrick TUGAULT, Président d'honneur sont en charge de ce dossier.

- Péréquations

Monsieur Alain MARCHI en charge du calcul et du règlement des péréquations a été confronté à certains problèmes de gestion en 2003 et demande de ce fait un appui du Bureau Fédéral et du Comité Directeur.

Par conséquent :

- Les ligues, non à jour des péréquations pour les interligues 2003, ne pourront pas participer à d'autres interligues sans avoir procédé au préalable au règlement
- Les clubs, non à jour des péréquations 2003, ne pourront pas participer au championnat sans s'être au préalable acquittés de leur dette.

- Mallette du dirigeant

La Fédération étudie le fait de pouvoir mettre à la disposition des nouveaux clubs une « mallette du dirigeant » qui serait composée de :

- règlements et statuts de la Fédération
- les démarches administratives

- Site Internet

Outil de communication incontournable, le site de la Fédération est actuellement obsolète. Des contacts ont été pris avec plusieurs sociétés pour la refonte du site. Il est envisagé de le mettre en version française / anglaise

- Événementiel

- Opening Day : La Fédération n'ayant pas les moyens financiers pour organiser cet événement, il sera demandé au club de Rouen d'organiser ce match d'ouverture.

- Le manque de candidat à l'organisation de l'Open de France et du Challenge de France contraint la Fédération à suspendre ces événements pour la saison 2004.

- Mérites fédéraux :

- Sportif de l'année Baseball : Gaspar FESSY
- Sportive de l'année Softball Marie DE RIOLS
- Sportif de l'année Softball : Patrice BRIONES
- Sportif de l'année Cricket : Jean-Luc LAMBOURDIERE
- Meilleur Jeune de l'année : Benjamin ELIAS
- Entraîneur de l'année : Lahcène BENHAMIDA
- Dirigeant de l'année : Jésus BOLIVAR
- Arbitre Baseball de l'année : Patrick CIBBA
- Arbitre Softball de l'année : Christelle NEBON

- Arbitre Cricket de l'année : David RHODES
- Scoreur de l'année : Michel DUSSART
- Scoreur cricket de l'année : Anne MORLEY
- Ligue de l'année : Ligue Aquitaine
- Comité Départemental : CD de la Haute Marne
- Club de l'année : La Guerche de Bretagne
- Mérites extraordinaires
- Ligue Aquitaine : plus forte augmentation du nombre de jeunes licenciés en 2003
- Jamel BOUTAGRA : 2^{ème} meilleur lanceur du Championnat du Monde 2003, à Cuba
- L'équipe de France Cadet Cricket : 2^{ème} du Championnat d'Europe 2003
- Nice Cavigal : Champion d'Europe groupe B
- Benoît PIQUET : pour l'organisation des Interligues Baseball 2003

Clôture de la séance à 18h30

COMITE DIRECTEUR Du 29 février 2004

Présents :

Eric-Pierre DUFOUR, Serge BASTIEN, Patrick BRICAUD, Fabien CARRETTE, Emmanuel DUBAUT, Olivier DUBAUT, François MAYS, Jean-Marie MEURANT, Gérard MOULIN, Thomas NAGEL, Denis-Didier ROUSSEAU Fabien PROUST, André PARKER, Alexandre SCHERER.

Excusés :

Erwan GODET, Marie DE RIOLS, Nathalie VALENTE-PARKER, Sébastien VIALE.

Absents :

Pascal BARAN, Sandy BEZAULT, Olivier CHARLIONET, Davy SOUSSAINTJEAN, Eric DUFOUR.

Assistent :

Frédéric DELANNOY, Céline BERTON, Jean-Luc PATUREL, Patrick TUGAULT, Patrice BIENFAIT, Michel DUSSART.

Ouverture de la séance à 10 heures par le Président, qui informe de la démission du Comité Directeur de Madame Christine FREY.

Actualité nationale et internationale

- GIP Paris 2012

Plusieurs réunions de travail sont prévues au sujet des aménagements des infrastructures sportives dans le cadre de la candidature de Paris pour l'organisation des J.O 2012. Le Président de la FFBSO suit l'évolution de ce dossier.

Les terrains de Baseball et Softball étant prévus sur la ville de Colombes, le Président, Eric-Pierre DUFOUR, a rencontré Monsieur ABADA, Directeur de Cabinet du maire de Colombes.

Les responsables de la ville de Colombes sont favorables pour garder une infrastructure après les J.O.

Lors de cette entrevue il a été demandé à la Fédération de participer à la campagne sportive que cette ville organise cet été.

- Congrès CEB et ESF

Congrès qui se déroulaient à Madrid du 5 au 8 février 2004.

Il a été procédé au vote des nouveaux statuts.

- Contrôle antidopage positif

Un joueur de l'équipe de France avait été contrôlé positif lors des championnats du Monde 2003, à Cuba. La commission dopage de l'IBAF a mis en garde ce joueur qui est dans l'obligation de se soumettre à un contrôle antidopage d'ici la mi-avril et d'en transmettre les résultats à l'IBAF. Le Comité Directeur acte sur le fait que les frais engagés pour ce contrôle seront à la charge du joueur.

Procès-verbaux :

Procès verbal du Comité Directeur du 22 novembre 03 :

Modifications à apporter :

- P 4 : § rapports des commissions : ajouter « Baseball » au niveau des commissions arbitrage et sportive

- P 7 : § Comité National Baseball Les résultats de la Nationale 1 ne sont pas ceux qui ont été indiqués : Remplacer « Savigny sur Orge / Rouen / PUC par « Sénart / La Guerche de Bretagne »

- P 9 : Appel de Rouen Remplacer « 9 voix pour et 6 voix contre » par « 9 voix pour et 6 abstentions »

Avec les modifications demandées ci-dessus

Vote à l'unanimité

Procès verbal du Bureau Fédéral du 22 novembre 2003 :

Aucune modification est demandée, **Vote à l'unanimité**

Procès verbal du Bureau Fédéral du 3 janvier 2004 :

Aucune modification est demandée, **Vote à l'unanimité**

Affiliations / Radiations

Affiliations :

Epinal Popfly : 088004 / Les Ours Softball Baseball Club : 031015 / Les Vikings Softball Club de Prix les Mezières : 008003

Régularisation de situation :

Toros de Rodez : 012004 / Elevaar CC : 075035 / Al Fatah : 093015

Mise en sommeil :

Wattrelos Indians : 059010

Disparition ou cession d'activité :

Merry Fellows de Franconville : 095003 / Epinal MJC section Baseball : 088001

Ententes :

Limoges Sparks (087002) / COCC Les Angels (024012) en catégorie minime, participation au championnat d'Aquitaine.

Vote à l'unanimité

Demande d'équipe hétérogène entre la Force Les Alouettes (024003) et COCC les Angels (024012). Demande qui sera traitée par la commission sportive Softball.

Comptabilité :

Le Trésorier tient à rappeler les dysfonctionnements avec le cabinet comptable et donc le manque d'information qui nous a fait défaut quant à la gestion comptable et financière pour l'année 2003.

Présentation du budget réalisé 2003 :

La Fédération clôt l'exercice comptable avec une perte de plus de 39 000 euros. Cette situation peut s'expliquer en grande partie par les efforts faits au niveau de l'événementiel et de la communication.

Le Président de la FFBSA tient à préciser que pour des problèmes de trésorerie, certaines actions de la fin d'année 2003 et du début d'année 2004 ont été gelées afin d'éviter à la Fédération de se retrouver dans une position délicate financièrement.

Vote par 1 abstention et 12 voix pour

Présentation du Budget prévisionnel 2004 :

Pour la première année, présentation du budget global (fonds propres et convention d'objectifs).

Vigilance accrue, pour 2004, sur la gestion des fonds de la Fédération. Suivi budgétaire renforcé sur toutes les actions avec l'obligation pour les chefs de projets de respecter le montant des sommes allouées.

Aucun remboursement ne sera effectué sans engagement de dépense fait et validé au préalable. Le Trésorier tient à informer que si la procédure comptable n'est pas respectée (aussi bien sur les fonds propres que sur la convention d'objectifs), les personnes ayant engagé des dépenses sans accord ne seront pas remboursées.

Modifications à apporter au niveau des commissions fédérales : remplacer la commission informatique par la commission juridique et ajouter la commission « femme et sport »

Modifications à apporter au niveau du Comité National Baseball quant au

montant des dépenses et des recettes des championnats 2004 (activités permanentes).

Avec la prise en compte de modifications, présentation de ce budget à l'Assemblée Générale du 20 mars 2004 : *Vote par 4 abstentions et 9 voix pour*

Il est demandé que lors de chaque Comité Directeur soit fourni le budget réalisé en cours avec les variations quant au prévisionnel voté.

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, s'engage à laisser les comptes équilibrés pour l'exercice comptable 2004.

Avant la pause déjeuner, une minute de silence est observée à la mémoire de messieurs Georges ADAMOFE et Adam THYAR.

Arrivée de messieurs PROUST, BIENFAIT, PATUREL et DUSSART

Rapports des Commissions :

Il est à déplorer les propos tenus par certains membres du Comité Directeur à l'égard d'autres membres. Il est demandé de veiller au respect des personnes, ce genre d'attitudes et de propos ne pouvant pas être cautionnés et ni admis.

Commission sportive Baseball :

A la date du 14 février, de nombreux clubs ne respectaient pas les conditions d'engagement.

Le Comité Directeur acte sur le fait que :

- si les pénalités financières ne sont pas réglées à la date du 26 mars 2004, les clubs seront rétrogradés dans la division inférieure.

Vote à l'unanimité

- Pour tout manque de licence, le club se verra infliger une amende de 350 euros par licence manquante.

Un courrier sera envoyé par la CNSB pour faire part de ces décisions.

Renouvellement des Présidents de commission**CFSS :**

Candidat : Michel DUSSART
Résultat du vote :

oui : 14

Commission Juridique :

Candidat : Patrick TUGAULT
Résultat du vote :

Vote : oui : 13 / blanc : 1

Monsieur Stephen HARRISON, Trésorier de France Cricket se propose pour faire partie de la commission financière lorsque celle-ci sera pourvue.

Direction Technique Nationale

Le Président de la Fédération informe de la décision du Directeur Technique National, Frédéric DELANNOY, de quitter la Fédération au 15 mars. Nécessité urgente de pourvoir au poste vacant.

Le Comité Directeur vote à l'unanimité le fait qu'il souhaite que le Ministère fasse une ouverture du poste de Directeur Technique National

Deux personnes en interne sont candidats pour le poste de Directeur Technique National, Philippe DENIS et Eric ELSSENHORN. Présentation de leurs projets.

Affaires courantes :**Site Internet**

Le site Internet de la Fédération est un outil de communication incontournable. La version du site actuel ne permet pas de le mettre à jour au quotidien.

Des contacts ont été pris par le Président de la FFBSA avec la société Méga Sport pour la refonte du site. Alexandre SCHERER, Président de la Commission Communication est chargé de se rapprocher de cette société pour discuter de la proposition de contrat

Mérites fédéraux

- Sportif de l'année Baseball : Robin ROY

- Sportive de l'année Softball Marie DE RIOLS

- Sportif de l'année Softball : Patrice BRIONES

- Sportif de l'année Cricket : Jean-Luc LAMBOURDIERE

- Meilleur Jeune de l'année : Benjamin ELIAS

- Entraîneur de l'année : Lahcène BENHAMIDA

- Dirigeant de l'année : Jésus BOLIVAR

- Arbitre Baseball de l'année : Patrick CIBBA

- Arbitre Softball de l'année : Christelle NEBON

- Arbitre Cricket de l'année : David RHODES

- Scoreur de l'année : Michel DUSSART

- Scoreur cricket de l'année : Anne MORLEY

- Ligue de l'année : Ligue Aquitaine

- Comité Départemental : CD de la Haute Marne

- Club de l'année : La Guerche de Bretagne

Mérites extraordinaires

- Ligue Aquitaine : plus forte augmentation du nombre de jeunes licenciés en 2003

- Jamel BOUTAGRA : 2^{ème} meilleur lanceur du Championnat du Monde 2003, à Cuba

- L'équipe de France Cadet Cricket : 2^{ème} du Championnat d'Europe 2003
- Nice Cavigal : Champion d'Europe groupe B
- Benoît PIQUET : pour l'organisation des Interligues Baseball 2003

Monsieur Serge BASTIEN tient à faire remarquer qu'il est délicat de récompenser la Ligue d'Aquitaine alors que celle-ci n'a pas participé aux interligues 2003 et aux championnats jeunes.

Remise de ces mérites lors de l'Assemblée Générale du 20 mars 2004.

Événementiel 2004

- Opening Day : La Fédération ne pouvant pas assumer financièrement l'organisation de cette manifestation, il sera demandé au club de Rouen d'organiser cette première journée de championnat.
- Challenge de France : aucun candidat pour 2004
- Open de France : aucun candidat pour 2004

Le Comité Directeur **vote à l'unanimité** la suspension de ces 3 événements pour la saison 2004. Prévoir la réactivation de ces 3 événements dans le budget 2005 ;
Vote par 1 voix contre / 1 abstention / 11 voix pour

Concernant les Interligues Baseball 2004, n'ayant toujours pas de candidat à l'organisation, il est décidé **à l'unanimité** d'attendre l'Assemblée Générale du 20 mars pour prendre une décision.

Balles Officielles

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la liste des balles officielles proposées par la CNSB pour la saison 2004.
Diamond D1 pro, Rawlings R 100, Rawlings R 200, DR BB 12, Benson LGB1, Barnett PL-1, Barnett OL-1

Péréquations

Monsieur Alain MARCHI en charge du calcul des péréquations a adressé un courrier aux membres du Comité Directeur afin d'avertir que certaines ligues ou certains clubs ne se sont pas acquittés de leur créance.

Le Comité Directeur appui la démarche de monsieur MARCHI pour l'application de la réglementation en vigueur et donc prend des sanctions à l'égard des ligues et des clubs non à jour du règlement de leurs péréquations.

- Interdiction de participer aux Interligues (quelque soit l'année) pour la ligue de Basse Normandie redevable de 538.65 euros et pour la Ligue Centre redevable de la somme de 221.63 euros.

Vote à l'unanimité

- Interdiction de participer aux phases N2 (quelque soit l'année) pour le club de Limoges redevable de 117.88 euros et le club de Valenciennes redevable de 400.69 euros.

Vote par 13 voix pour / 1 personne ne prenant pas part au vote.

Autres décisions prises concernant les péréquations :

- Le club forfait avant la compétition sera exonéré des péréquations correspondantes mais le club forfait en cours de compétition devra régler les dites péréquations sans pouvoir bénéficier d'une remise.
- Sans accord préalable, différencier les règlements et ne pas fusionner les dus et les crédits.

France Softball a établi un plafond de péréquations afin de rendre viable l'organisation de ses championnats. Par conséquent, il ne peut plus s'agir de péréquations et un nouveau terme devra être employé.

Procès Rouen / FFBS

Suite à la procédure contentieuse engagée par le club de Rouen à l'encontre de la Fédération et à la décision du Tribunal Administratif de Rouen, statuant en référé, le club de Rouen a sollicité la Fédération afin d'élaborer une convention mettant un terme amiable au litige. Une convention a été signée entre les 2 parties.

Le Comité Directeur valide cette convention par 2 voix contre, 1 abstention et 9 voix pour

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 20 mars 2004

- 1° Etablissement d'une feuille de présence, appel des membres,
- 2° Ratification du Procès verbal de la précédente Assemblée Générale,
- 3° Rapport d'activité du Comité de Direction :
 - rapport moral,
 - rapport des Commissions Fédérales,
 - rapport des Comités Nationaux,
 - rapport de la Direction Technique Nationale,
- 4° Rapport et nomination des Vérificateurs aux Comptes,
- 5° Approbation des comptes de l'exercice clos et du budget prévisionnel 2004,
- 6° Remplacement des membres du Comité de Direction ayant ouvert vacance,
- 7° Adoption ou modification des Statuts, du Règlement Intérieur, et des autres textes et règlements fédéraux
- 8° Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses

Concernant les candidatures aux postes vacants du Comité Directeur, ces dernières seront traitées au Comité Directeur précédent l'Assemblée Générale (le 20 mars au matin).

Le Président met fin à la séance du Comité Directeur à 19h30 heures. Faute de temps, plusieurs points à l'ordre du jour n'ont pas été abordés et seront par conséquent traités lors du prochain Comité Directeur.



2004

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2004

N3**PROCES VERBAUX****Mars 2004**

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**BUREAU FEDERAL
Du 20 mars 2004****Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Président
Patrick BRICAUD, Trésorier
André PARKER, Secrétaire Général
Fabien CARRETTE, Secrétaire
Général Adjoint
Sébastien VIALE, Vice Président

Assistent :

Olivier DUBAUT, Président France
Cricket
Frédéric DELANNOY, DTN
Céline BERTON, Directrice
Administrative

Excusés :

Jean-Marie MEURANT, 1^{er} Vice
Président
Denis-Didier ROUSSEAU, Vice
Président

Ouverture de la séance, à 10 heures,
par le Président.

Affiliations / Radiations**Affiliations :**

002007 : Templiers Baseball Club de
Laon
091012 : Evry Gymkhana

Assimilations

Après vérification sur le listing des
licences, l'assimilation française est
accordée pour monsieur Luis GOMEZ
ESCUDERO du club d'Ermont et
monsieur Gérald TORRES
HERNANDEZ du club du PUC.

Prêts et mutations

Suite à l'arrêt d'activité du club de
Franconville, le club d'Ermont a
demandé une exonération des frais de
mutations engendrés par cet arrêt.
L'application des textes aboutit à
l'obligation de payer des mutations
extraordinaires pour les joueurs sachant
que ces derniers n'apparaîtront pas
comme mutés sur la feuille de match.

Actualité**- GIP paris 2012**

Plusieurs réunions se sont déroulées
dans le cadre de la candidature de Paris
pour l'organisation des J.O 2012 :

Le Président de la FFSBC a rencontré
les responsables de la ville de
Colombes au sujet de la semaine
olympique qui se déroulera du 19 au 27
juin 2004 ; ainsi que des infrastructures
dans le cadre des J.O 2012.

Le Président de la l'IBAF, Aldo
NOTARI et le Président de la
Fédération ont rencontré les dirigeants
du GIP afin d'aborder avec eux la
candidature de Paris à l'organisation
des J.O et plus particulièrement la
place du baseball au sein de cette
candidature.

Direction Technique Nationale

Le Ministère des Sports a demandé au
DTN, Frédéric DELANNOY, d'assurer
ses fonctions jusqu'au 30 juin 2004. Le
DTN a demandé auprès du Ministère
des Sports que le poste soit ouvert dès
maintenant ; cette démarche est celle
qui sera préconisée par les services
administratifs du Ministère à Madame
la Directrice des sports.

Affaires en cour**- Comité National France Baseball :**

Le Bureau Fédéral décide de reporter la
création du Comité National de
Baseball et propose la constitution
d'une délégation composée de
messieurs MEURANT et MOULIN
afin de mener cette entité jusqu'aux
futurs élections.

- Aide aux clubs :

Le club de Saint Barthélemy a présenté
un projet chiffré à la Fédération
concernant l'organisation d'une
conférence pédagogique.
Un projet plus détaillé sera demandé à
ce club afin de pouvoir lui attribuer une
aide de 150 euros.

- Le Président de la Fédération informe
les membres du Bureau que Monsieur
NAGEL a reçu un courrier l'avertissant
que si ses agissements à l'égard de la
Fédération perduraient, il se verrait

convoquer par la commission de
discipline.

Clôture de la séance à 18h30

**COMITE DIRECTEUR
Du 20 mars 2004****Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Sébastien
VIALE, Fabien CARRETTE, Olivier
DUBAUT, François MAYS, Nathalie
VALENTE, Fabien PROUST, Sandy
BEZAULT, Serge BASTIEN, Erwan
GODET, Gérard MOULIN, Marie DE-
RIOLS, Patrick BRICAUD, André
PARKER.

Excusés :

Denis-Didier ROUSSEAU, Jean-
Marie MEURANT, Alexandre
SCHERER, Emmanuel DUBAUT,
Thomas NAGEL

Absents :

Pascal BARAN

Assistent :

Frédéric DELANNOY, Céline
BERTON, Patrick TUGAULT

Ouverture de la séance à 11h15 par le
Président.

Procès-verbaux :**- Procès verbal du Bureau fédéral du
28 février 2004**

Le procès verbal est adopté avec les
modifications suivantes :

- p 2 (budget) :
remplacer « subvention de 100 000
euros » par « subvention de 100 000
dollars »

- p 4 (mérites fédéraux) :

Ligue de l'année : Ligue « **Haute
Normandie** » (et non Aquitaine comme
indiqué)

Jamel BOUTAGRA : 2^{ème} meilleur «
frappeur » (et non lanceur)

**- Procès verbal du Comité Directeur
du 29 février 2004**

Le procès verbal est adopté avec les
modifications suivantes :

- p 1 : (excusés) : indiquer uniquement
« Nathalie VALENTE »

- p 1 (assistant) : ajouter Philippe
DENIS et Eric ELSENSOHN

- p 3 (pause déjeuner) : mauvaise orthographe il s'agit de messieurs « Georges ADAMOFF, ancien président de la Fédération et ancien international de Baseball » et « Adam TYAR, ancien arbitre international de Baseball »

- p 4 (mérites fédéraux) :

Ligue de l'année : Ligue « Haute Normandie » (et non Aquitaine comme indiqué)

Jamel BOUTAGRA : 2^{ème} meilleur « frappeur » (et non lanceur)

Nice Cavigal : « vainqueur coupe d'Europe B »

Affiliation / Radiation

Affiliation :

002007 : Templiers Baseball Club de Laon

091012 : Evry Gymkhana

Assimilations

Après vérification sur le listing des licences, l'assimilation française est accordée pour monsieur Luis GOMEZ ESCUDERO du club d'Ermont et monsieur Gérard TORRES HERNANDEZ du club du PUC.

Calcul des voix pour l'AG

Après la prise en compte des différentes modifications à apporter, le Comité Directeur a arrêté le décompte des voix, pour l'Assemblée Générale 2004, à 355 voix d'où un quorum à 178 voix

Actualité nationale et internationale

Le GIP 2012 interviendra lors de l'Assemblée Générale pour exposer le projet global de Paris 2012.

Monsieur Aldo NOTARI, Président de l'IBAF, et le Président de la Fédération ont été reçus par le GIP. Monsieur NOTARI a apporté à la fois son soutien à la candidature de Paris pour les jeux et son soutien à la fédération.

Dans le cadre de cette candidature, le site du baseball et du softball est prévu à COLOMBES ; il serait envisagé de garder au moins un terrain après les jeux.

Le projet ROISSY est mis en veille dans l'immédiat au vu de la situation financière de la Fédération.

Direction Technique Nationale

Le Ministère des Sports a demandé au DTN en fonction, Frédéric DELANNOY, d'assurer le suivi des affaires en cour jusqu'à la fin juin avec notamment l'établissement de la convention d'objectifs 2004 et l'évaluation de la filière de haut niveau.

Monsieur DELANNOY a eu un rendez-vous avec l'adjoint de la Directrice des sports afin de lui demander une ouverture du poste de DTN. Cette demande a été appuyée par

les services administratifs du Ministère des Sports.

Le Président et le DTN ont un rendez-vous avec Madame la Directrice des Sports le 24 mars afin de faire un point sur le fonctionnement de la Fédération.

La Convention d'objectifs sera négociée en avril avec le Ministère des Sports. Le Président et le DTN étant tous les 2 présents lors de cette négociation.

Commission Fédérale de la Réglementation

- Règlement Disciplinaire et ses 3 annexes :

Le règlement tel qu'il est présenté avec ses 3 annexes est approuvé par le Comité Directeur pour proposition à l'assemblée générale, en tenant compte, d'une part d'une modification du 3) des pages 1 et 2 de la Procédure disciplinaire (Annexe II), et d'autre part, des modifications non substantielles demandées par le service de la réglementation du Ministère des Sports.

Charge au Secrétariat Général de communiquer le texte du nouveau règlement disciplinaire au Ministère des Sports, dès sa votation par l'assemblée générale.

- RGEN SOFTBALL

Le Comité Directeur décide de confirmer le vote du Comité Directeur du 17 octobre 1998 et de ne reconnaître comme officiel que le texte des RGEN Softball voté à cette date et tel qu'il figure en annexe.

- RGEN Baseball – Softball (Discipline)

Les modifications entraînées par l'adoption du Règlement Disciplinaire sont adoptées telles qu'elles figurent en annexe.

- RGEN Baseball – Softball (Scoring)

Les modifications précisant les responsabilités du scoreur et du Club recevant en matière de scoring sont adoptées telles qu'elles figurent en annexe.

- RGEN Baseball Annexe 2

Les dispositions financières figurant à l'annexe 2 des RGEN Baseball sont adoptées telles qu'elles figurent en annexe.

- RGEN Softball Annexe Financière

Les dispositions financières figurant à l'annexe financière des RGEN Softball

sont adoptées telles qu'elles figurent en annexe.

Le Président de France Softball prendra attache avec la Commission Fédérale de la Réglementation, afin de déterminer les postes laissés libres, pour proposition au Comité Directeur du 12 juin 2004.

- RGEN Baseball – Softball (Vote des obligations financières)

Les dispositions concernant la mise à jour des votes du Comité Directeur fédéral et du Conseil Exécutif de France Softball concernant la définition des sanctions financières sont adoptées telles qu'elles figurent en annexe.

- RGEN Baseball Annexes 1.01, 1.02, 1.03 et 12

Les conditions d'engagement en Division Elite et Divisions Nationales senior, ainsi que la Classification des terrains sont adoptées telles qu'elles figurent en annexe.

Les annexes 1.04, 1.05, 1.06, 1.07, 1.08, 3, 4, 5, 6, 7, 8.01, 8.02, 8.03, 9 et 11 devront être préparées par la Commission Nationale Sportive Baseball, la Commission Nationale Jeune Baseball, et la Direction Technique Nationale, chacun pour ce qui le concerne, en collaboration avec la Commission Fédérale de la Réglementation pour présentation au Comité Directeur du 12 juin 2004.

- Formulaires Baseball, Softball et Cricket

Les 4 formulaires (entente, rattachement, regroupement, - protêt, réclamation, contestation-) sont adoptés tels qu'ils figurent en annexe.

- Grille du montant des licences et catégories d'âges

Ces 2 éléments sont adoptés tels qu'ils figurent en annexe. (Modification des catégories Cricket)

- Normes de Terrains

Le document « Normes de Terrains », voté par le Comité directeur du 14 février 1993 et réactualisé tel que figurant en annexe est voté par le Comité Directeur.

Le prochain Président de la Commission Fédérale des Terrains devra réétudier ce dossier et faire une proposition complète au Comité Directeur.

- Règlement Disciplinaire dopage

Les modifications du Règlement Disciplinaire Dopage, telles qu'elles sont présentées sont approuvées par le

Comité Directeur pour proposition à l'assemblée générale.

- RGES Baseball article 31 Etrangers

Le Comité Directeur adopte le nouvel article 31.02.02 des RGES Baseball dans le libellé suivant :

« Lorsqu'il y a 3 étrangers ou plus sur la feuille de match, lorsque le lanceur est étranger, le batteur désigné ne peut être étranger. »

Charge au Secrétariat Général de communiquer le texte du nouveau règlement disciplinaire dopage, d'une part, au Ministère des Sports, et d'autre part, au conseil National de Lutte contre le Dopage, dès sa votation par l'assemblée générale.

Textes fédéraux :

Tous les textes mis à jour seront consultables sur le site Internet de la Fédération.

Commission Fédérale Juridique

- Création de Comité Départemental

Le Comité Directeur décide la création obligatoire d'un Comité Départemental, dès l'existence de 2 clubs dans un même département.

- Ligue Languedoc Roussillon

Le Comité Directeur décide de l'application des dispositions prévues à l'article 8 du Règlement Intérieur permettant de régler les problèmes de dissensions internes dans les organes décentralisés, savoir : dissolution du Comité Directeur de la ligue du Languedoc Roussillon.

Le Comité Directeur désigne Messieurs, André PARKER, Amaury LAUNAI et Patrick TUGAULT aux fins de constituer la Délégation Spéciale prévue par nos textes, dans le but de réunir, le plus rapidement possible une assemblée générale ordinaire réunie à titre extraordinaire qui procédera à des élections générales pour la durée restante du mandat des membres remplacés.

Les acteurs de la Ligue étant présents ce jour, à l'assemblée générale fédérale, le Président propose une dernière réunion de conciliation entre les parties. En cas d'échec de cette conciliation, les dispositions susmentionnées seront immédiatement exécutées.

- Nouvelle Calédonie

La Convention signée entre la Fédération et la Ligue Calédonienne de Base-ball, Softball et Cricket, est adoptée telle qu'elle figure en annexe, en tenant compte de la modification suivante : Page 3, Article 5, second alinéa

« Cette licence sera la licence officielle pour les compétitions du Territoire.

Toutefois les joueurs issus du Territoire sont autorisés, lors de leur venue en Métropole, à contracter une licence dans le club métropolitain de leur choix.

Les tarifs des licences seront conformes aux tarifs fédéraux appliqués sur le territoire français »
Le reste sans changement.

Charge au Secrétariat Général d'une part, de faire contresigner contractuellement cette modification par le Président de la Ligue Calédonienne et le Président fédéral, et d'autre part, de faire porter à connaissance du Ministère des Sports et du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie la modification ainsi votée et contractualisée.

Affaires courantes

- France Baseball

Il est décidé de reporter la création du Comité National à l'automne et d'associer Jean-Marie MEURANT et Gérard MOULIN aux travaux de et la Commission Fédérale de la Règlementation pour l'étude des nouveaux règlements de ce Comité.

- Postes vacants au Bureau Fédéral

La Fédération a enregistré la démission d'Eric DUFOUR, Vice Président et la reprise de la démission de monsieur DENIS Didier ROUSSEAU. Deux postes de vice-présidents étant vacants, il est ouvert ces postes aux membres du Comité Directeur : Gérard MOULIN et Alexandre SCHERER se présentent comme candidats.

Vote à bulletin secret : Alexandre SCHERER –

12 voix pour – 1 abstention

Gérard MOULIN –

10 voix pour – 1 contre – 1 abstention

- Commission de discipline

Le Président de la Fédération informe les membres du Comité Directeur que Monsieur NAGEL a reçu un courrier l'avertissant que si ses agissements à l'égard de la Fédération perduraient, il se verrait convoquer par la commission de discipline.

- Championnats Jeunes :

Sur proposition de Serge BASTIEN, le Comité Directeur décide que le Championnat Minime sera de type « open » pour la saison 2004.

- Concours au professorat de sport

Deux candidats (sur 4) sont admissibles pour la deuxième session qui se déroulera au mois de juin. Il s'agit de messieurs GODET et PROUST. Au vu des notes obtenues à l'écrit ; il est envisageable que ce poste soit pourvu dès septembre.

- Membre à titre individuel

Demande de désignation de membre à titre individuel par Max HERMELIN, assistant coach softball ; le Comité

Directeur décide de lui appliquer les mêmes conditions que pour les membres du staff médical, à savoir la gratuité de sa licence.

Le prochain Comité Directeur se déroulera le 12 juin 2004 et portera essentiellement sur les orientations politiques de la Fédération.

Les sujets étant épuisés, le Président de la Fédération clôt la séance à 12 h 45.

Assemblée Générale Du 20 mars 2004

Présentation PARIS 2012.

En préambule, le Président Eric-Pierre DUFOUR a invité Messieurs Essar GABRIEL et Olivier LENGLET du GIP PARIS 2012. Ceux-ci nous font une présentation vidéo et par diaporama des enjeux liés à l'obtention des Jeux Olympiques de 2012 pour PARIS, pour le pays, pour la Fédération. L'objectif du GIP est de « gagner » l'organisation de cette événement planétaire.

Pour contacter le GIP :
Rms@parisjo2012.fr
Site Internet : www.parisjo2012.fr

Le Président et l'assemblée toute entière les remercient pour leur exposé.

Le quorum (178 voix) étant atteint à 15H00 (192 voix présentes ou représentées), le Président DUFOUR déclare l'Assemblée Générale ouverte.

Dans son introduction, il précise que l'année 2003, qui se voulait consacrée à la communication et à l'évènementiel (Opening Day, Challenge de France, Open de France, Interligues) a été difficile et que les résultats escomptés n'ont pas forcément été au rendez-vous.

Cependant, nous avons enregistré une augmentation de 70 % des articles de presse sur nos disciplines, avons eu quelques reportages TV et les Worlds Series ont été diffusées par Sport Plus.

De septembre à décembre 2003, 1 500 nouvelles licences ont été prises par les clubs ce qui nous permet d'espérer compter environ 10 000 licenciés en 2004.

Le Président DUFOUR insiste sur le fait que la Fédération doit s'ouvrir pour compter un jour 20 000, 30 000 voir 40 000 licenciés.

Il insiste également sur le fait que nous avons besoin de crédibilité. Aussi, il demande que, pour cette dernière année de la mandature, les querelles soient laissées de côté (au moins jusqu'en octobre 2004).

Les résultats sportifs 2003 de nos équipes nationales de Baseball, Softball ou Cricket n'ont pas été brillants car seule la 2nde place au Championnat d'Europe de Cricket Cadets constitue un résultat positif.

Le Président DUFOUR rappelle que toute bonne volonté est la bienvenue pour s'investir au niveau fédéral.

Ratification du Procès verbal de l'Assemblée Générale du 16 mars 2003

PV approuvé, sous réserve des modifications demandées par l'assemblée,

Vote à l'unanimité moins 2 abstentions.

Rapport d'activité du Comité de Direction

Rapport moral du Secrétaire Général :

André PARKER insiste sur la nécessité de budgétiser les opérations

Présentation de la mission du Secrétaire Général Adjoint Fabien CARRETTE : relation avec les ligues et comités départementaux, acteurs indispensables de la promotion de nos sports dans les régions.

Sont ensuite évoqués les problèmes liés à la prise de licences (appartenance à des clubs différents pour le Baseball et le Softball) et à l'assurance (licence valable du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Mario BRELLE, du Club des Templiers (77), regrette la non pérennisation des événements comme l'Opening Day. Celui-ci est suspendu pour faute de budget. D'autres, comme le Challenge de France ou les Interligues 2004, pour faute de candidat à l'organisation.

Le rapport moral du Secrétaire Général est adopté à l'unanimité.

Le Baseball et le Softball, dans l'hypothèse de PARIS 2012, seraient installés à COLOMBES (92). Dans le cadre de la candidature, 14 000 enfants de la ville vont être sensibilisés à nos disciplines cette année.

Suite au rapport de France Softball, il est rappelé que la couverture, par l'assurance, du Softball fast pitch en mixte n'est assurée que lors de l'utilisation de balles molles.

Rapport de France Cricket

Le nombre de licenciés dans cette discipline augmente. Les clubs rentrent dans le « moule » fédéral.

Les Interligues se dérouleront, en mai, dans la région PACA.

Est actuellement mis en place un Diplôme d'Entraîneur Fédéral.

Le secrétaire Général précise que la plupart des créations de club sont des créations de clubs de Cricket.

Rapport de la Direction Technique Nationale

Le DTN, Frédéric DELANNOY, était en contrat jusqu'au 15 mars 2004 mais il assurera finalement sa fonction jusqu'au 30 juin.

Dans cette situation transitoire, le DTN dresse le bilan de l'action de son équipe.

Il n'y a pas de débat entre le développement et le haut niveau qui ne peuvent qu'aller de paire.

Le niveau de nos compétitions nationales est trop insuffisant et nous devons œuvrer dès à présent dans la perspective de 2012.

Nous aurons cette année un poste au Professorat de Sport et 16 BEES 1 « athlètes de haut niveau » ont été formés.

Il nous faut mettre l'accent sur les jeunes et réfléchir sur la période des championnats dans ces catégories.

Rapport du Trésorier Général

L'exercice 2003 laisse apparaître un déficit de 39 149 €

En effet, le budget prévisionnel pour cet exercice se basait sur un nombre de 9 500 licenciés que nous n'avons pas atteint. De plus, l'événementiel s'est révélé coûteux.

La gestion fédérale est serrée et saine mais, sans être catastrophiste, le seuil de rentabilité se situe probablement aux environs de 12 000 licenciés.

Notre partenariat est trop faible. Dans le cadre du redressement judiciaire, il nous est obligatoire d'honorer les factures dans les délais impartis.

Le Trésorier Général insiste sur la nécessité de prévoir. Ces prévisions éviteront le retard dans le règlement de notes de frais et ainsi bon nombre de tractations via les messageries électroniques.

Pour mémoire : les dettes envers les ligues, CD et clubs représentent 72 % du redressement de la Fédération et il leur est donc toujours possible de renoncer au remboursement des dites dettes.

Le Trésorier Général se sent isolé dans sa mission et regrette l'absence de Commission Financière.

Rapport du Commissaire aux Comptes

Monsieur Brunel certifie les comptes sous la réserve suivante : les pièces justificatives pour 28 588 € (majoritairement des frais de déplacements de sportifs) n'ont pu lui être fournies.

De plus, il informe l'Assemblée Générale avoir constaté un dépassement de 23 364 € de la Convention d'Objectif.

Approbation des comptes de l'exercice clos et du budget prévisionnel 2004

Les comptes sont approuvés par l'Assemblée Générale

Vote : 117 pour, 24 contre, 4 nuls et 35 abstentions.

De même, le budget prévisionnel est approuvé par l'Assemblée Générale

Vote : 177 pour, 3 contre.

Remplacement des membres du Comité de Direction ayant ouvert vacance

Il n'est pourvu à aucune élection faute de candidature.

Adoption ou modifications des Statuts, du Règlement Intérieur, et des autres textes et règlements fédéraux

Le Règlement Disciplinaire validé par le Ministère des Sports, et tenant compte des modifications demandées, est adopté à l'unanimité.

La création de la Commission Réglementation (art 48bis du Règlement Intérieur) est votée à l'unanimité.

Les modifications du Règlement Disciplinaire Dopage, dont la principale est la suppression de l'article 19, sont adoptées à l'unanimité.

Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses.

Les résultats du Championnat Elite devraient paraître dans l'Equipe.

Après étude, la Fédération devrait se doter d'une structure de type Roadshow MLB.

Le 20 juin, le Club de MONTPELLIER fêtera ses 20 ans.

Ce club accueillera Jerry KINDALL, illustre entraîneur, pendant le mois de juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président DUFOUR clôt la séance vers 20H00.



2004

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2004

N4**PROCES VERBAUX****Mai 2004**

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**BUREAU FEDERAL
Du 22 mai 2004****Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Président
Patrick BRICAUD, Trésorier
André PARKER, Secrétaire Général
Fabien CARRETTE, Secrétaire
Général Adjoint
Jean-Marie MEURANT, 1^{er} Vice
Président
Denis-Didier ROUSSEAU, Vice
Président
Alexandre SCHERER, Vice Président
Gérard MOULIN, Vice Président

Assistent :

Olivier DUBAUT, Président France
Cricket
Dominique MAGNIN, Président par
intérim de France Softball
François MAYS,
Frédéric DELANNOY, DTN
Céline BERTON, Directrice
Administrative

Excusés :

Sébastien VIALE, Vice Président

Ouverture de la séance, à 14 heures,
par le Président.

Bureau Fédéral convoqué en urgence
suite au courrier adressé, par la
Directrice des Sports, au Président de
la Fédération.

Le Conseil Exécutif de France Softball
a nommé Monsieur Dominique
MAGNIN, Président par intérim de
France Softball.

Affiliations**Affiliations provisoires :**

Tamil Union CC : 094015
Club sportif de la jeunesse Tamoul
France : 077014
Good Luck Cergy: 095018
Standard Athlétic Club de Meudon :
092019
Nallur de Stains : 093016

Assimilations

Après vérification sur le listing des
licences, l'assimilation française est
accordée pour messieurs Rodrigo
RODRIGUEZ, Tim WOOD et Fabricio
RODRIGUEZ du club de Clermont
Ferrand, pour madame Fleur

EDGERTON du club du BAT et pour
Monsieur Manuel VOLQUEZ du club
du PUC.

Situation financière

Il est demandé une rigueur accrue dans
tous les domaines et plus
particulièrement au niveau de la
procédure comptable.

La réunion pour la signature de la
Convention d'objectifs prévue
initialement le 28 avril 04 a été dans un
premier temps reportée à une date
ultérieure. Par la suite les services du
Ministère en charge du dossier de la
FFBSC ont fait savoir au Président et
au Directeur Technique National qu'ils
envisageaient la nomination d'un
mandataire financier (préconisation
faite auprès de la Directrice des
Sports).

La première démarche de la Fédération
a été de faire savoir qu'elle
n'accepterait pas cette solution car elle
n'avait aucune légitimité juridique.

Pour faire suite à cette affaire, la
Directrice des Sports, Madame
Dominique LAURENT, a adressé un
courrier, au Président de la Fédération,
en demandant « des garanties écrites
d'une remise en ordre au cours de
l'année 2004 des finances de la
Fédération, tant en réduction des
dépenses que par l'augmentation des
recettes ».

La signature de la Convention
d'Objectifs 2004 ne se tiendra qu'au vu
des engagements pris par la Fédération.

Le Bureau Fédéral décide, par 7 voix
pour et 1 abstention, de constituer une
groupe de travail qui aura en charge
l'étude et l'analyse des comptes 2004
(dépenses / recettes) et des contrats de
la Fédération afin de faire des
propositions de plan de redressement
financier pour le Comité Directeur qui
se tiendra le 12 juin 2004.

Ce groupe de travail est composé par
un représentant de chaque sport, le
Trésorier de la Fédération, le Directeur
Technique National, la Directrice
Administrative et une personne
extérieure, Madame BADIER,
présentée par le Président.

La deuxième étape consiste à mettre en
place la Commission Fédérale
Financière lors du prochain Comité
Directeur.

Actualité**- GIP paris 2012**

Les membres du CIO ont voté à 80% la
reconduite des sports olympiques pour
les Jeux de Pékin. Le GIP avait
transmis 3 formulaires de soutien pour
la candidature de Paris à leur retourner
pour début du mois de mai.

A ce jour, les équipes de France de
softball et de Cricket ont honoré cette
demande en signant ce formulaire. Seul
le formulaire du baseball est resté
vierge, certains joueurs n'ayant pas
souhaité signer cette feuille,
apparemment, en signe de contestation
concernant l'absence de programme
baseball senior 2004.

Le Bureau Fédéral demande au
Directeur Technique National de faire
parvenir une lettre aux joueurs de
l'équipe de France afin de d'obtenir de
plus amples explications et connaître
les réelles motivations des personnes
ayant refusé de signer.

Jérôme DUSSART sera le relayeur
pour la FFBSC de la flamme
olympique qui traversera Paris le 25
juin 2004.

- MLB

Le Président de la Fédération a
rencontré les représentants de la MLB
lors de leur venue à Paris, le 6 mai
dernier, dans le cadre du projet de road
show. La MLB a confirmé sa volonté
de financer un tel type de structure
pour la Fédération.

Directeur Technique National

L'appel à candidature a été effectué par
le Ministère des Sports. La date de
clôture de dépôt des dossiers est fixée
au 28 mai 04.

Ils sera demandé aux candidats
externes de venir présenter leur projet
lors du Comité Directeur du 12 juin 04.
Le poste de Directeur Technique
National sera pourvu au 1^{er} juillet 2004.

Nouveaux Statuts

La Commission Fédérale de Réglementation travaille depuis plusieurs mois sur les nouveaux statuts qui doivent être mis en place en 2005. Le Bureau Fédéral et le Comité Directeur devront se prononcer, lors du prochain Comité Directeur, sur les grandes orientations telles que :

- scrutin uninominal ou liste pour l'élection des membres du Comité Directeur
- nombre de membres au Comité Directeur et composition du Bureau Fédéral
- le droit de vote à l'Assemblée Générale pour les clubs, ligues ou comités départementaux
- déménagement du siège social voté par l'AG ou non
- intégrer la Charte du sport

De plus, plusieurs propositions de modifications ont été faites par la Commission Fédérale de Réglementation (R.G.E.S.). Il est demandé aux membres du Bureau Fédéral de prendre connaissance de tous ces documents afin de les valider lors de la prochaine réunion prévue le 12 juin.

Affaires courantes

- Contrat Pur'events :

Le contrat avec cette société de communication ne sera pas reconduit pour plusieurs raisons : financièrement la Fédération n'a pas les moyens de payer de telles prestations et le travail effectué par cette société n'a pas été satisfaisant.

Un point doit être fait avec les dirigeants de Pur'events et les responsables de la Fédération afin d'identifier les travaux en cours d'élaboration, sachant que le contrat arrive à échéance fin juin.

- Championnat de France Baseball :

Recrue d'essence de la violence sur les terrains de Baseball. Plusieurs expulsions pour agression physique sont à déplorer.

La Fédération se doit de réagir, car il en va de la crédibilité de ce sport. Dans l'immédiat un courrier sera envoyé aux clubs pour les informer que la Fédération a pris connaissance des faits et qu'à l'avenir elle sera vigilante.

A moyen terme, il faut revoir la réglementation (procédure d'expulsion) et il faut faire un travail de prévention aussi bien au niveau des arbitres quant à la gestion des conflits, qu'au niveau des entraîneurs au niveau de la formation par rapport à la violence.

Il faudrait prévoir deux réunions en fin de saison sportive :

- rétroaction sur la saison sportive en présence des arbitres et des entraîneurs
- remise à niveau des arbitres

Le Softball et le Cricket souhaitent s'associer à cette démarche car ils sont conscients que leurs sports peuvent aussi être touchés.

Commission Fédérale de Discipline

- Match Cherbourg / Cergy :
-

Les gérants de l'hôtel ayant hébergé l'équipe de Cergy Pontoise en déplacement à Cherbourg ont porté à la connaissance de la Fédération le comportement inacceptable de certains joueurs et la conséquence de tels agissements sur leur clientèle et leur personnel.

Le Bureau Fédéral demande au Président de la Fédération de saisir la Commission Fédérale de Discipline pour atteinte à l'image de la Fédération.

- Match INSEP / PUC

Il a été porté à la connaissance du Bureau Fédéral le fait qu'un joueur de l'INSEP aurait commis des actes répréhensibles lors de cette rencontre. Le Bureau Fédéral saisit la Commission Fédérale de Discipline à l'encontre de ce joueur.

Le Président de la Fédération informe que pour des raisons de santé, il est probable qu'il soit obligé de s'absenter au moins deux mois. Le cas échéant, il demandera à certains membres du Bureau Fédéral de bien vouloir assurer « l'intérim ».

Clôture de la séance à 18h30



2004

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2004

N5

PROCES VERBAUX

Juin 2004

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**BUREAU FEDERAL
Du 12 Juin 2004****Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Président
André PARKER, Secrétaire Général
Fabien CARRETTE, Secrétaire Général Adjoint
Jean-Marie MEURANT, 1^{er} Vice Président
Denis-Didier ROUSSEAU, Vice Président
Gérard MOULIN, Vice Président
Sébastien VIALE, Vice Président

Assistent :

Olivier DUBAUT, Président France Cricket
Frédéric DELANNOY, DTN
Céline BERTON, Directrice Administrative

Excusés :

Patrick BRICAUD, Trésorier
Alexandre SCHERER, Vice Président

Ouverture de la séance, à 10 h15, par le Président.

Appels au Bureau Fédéral

- Baseball Club Toulousain
Après lecture des différents attendus produits par la Commission Fédérale Juridique, le Bureau fédéral suit les premières recommandations de la CFJ et de ce fait rejette l'appel du club de Toulouse.

Malgré tout, la commission fédérale juridique ayant fourni deux attendus en totale contradiction, la question reste posée quant à la qualité de ces attendus !

- Appel ASUL

Ce club a rencontré des problèmes lors des prises de licences 2003 (licences cricket au lieu de licences softball). Il sera procédé à une régularisation de la situation au niveau des services administratifs de la Fédération ; le club devra quant à lui s'acquitter du montant financier correspondant à la différence entre ces prises de licences.

Situation financière

La situation financière de la Fédération est délicate. Le Ministère des Sports est dans l'attente d'une proposition de plan de redressement pour 2004. La signature de la convention d'objectifs est fixée au 23 juin 2004.

Le groupe de travail financier constitué suite au Bureau Fédéral du 22 mai 2004 a présenté un rapport au Comité Directeur et a proposé un nouveau budget prévisionnel avec une diminution des dépenses et une augmentation des recettes. Ce rapport sera envoyé à la Directrice des Sports après validation par le Comité Directeur.

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, insiste sur le fait que la constitution de la commission fédérale financière est une nécessité. Le Bureau Fédéral acte à l'unanimité pour proposer au

Comité Directeur Dominique MAGNIN à la présidence de cette commission.

De plus, le Président de la Fédération tient à faire remarquer que pour sauvegarder les intérêts de la FFBSC, il sera impératif de demander une révision du plan de redressement car celui-ci repose sur l'augmentation annuelle de 5 000 licences sur 10ans.

Nouveaux Statuts

Le Bureau Fédéral étudie les différentes options proposées concernant l'élaboration des nouveaux statuts (collège des votants, nombre de membres du comité directeur, type de scrutin, calcul de répartition des voix)

Affaires courantes**-Bandes dessinées baseball et softball :**

De nombreuses modifications sont demandées.
La BD du cricket est en cours de réalisation.

- Campagne de sensibilisation du sport sans violence :

Campagne lancée par l'AFSVFP et le CNOSF. La Fédération a en charge la création du document. Une première ébauche a été réalisée. Plusieurs modifications sont à apporter.

- Commission Fédérale de Discipline d'Appel

Le Bureau Fédéral proposera monsieur Gérard MOULIN, à la présidence de la Commission Fédérale de discipline d'appel.

- Tournoi International de Clermont Ferrand :

Le projet de convention présenté semble convenir. Une modification sera à apporter quant au point portant sur la structure gonflable (location de la structure et non mise à disposition gratuite).

- Projet de club :

Le Bureau Fédéral valide le projet du club de St Barthélemy et lui accorde une subvention de 150 euros.

- Open de France :

Un groupe de travail a été constitué afin d'avancer sur l'organisation de l'open de France 2005.
Un premier budget prévisionnel a été établi. Le Comité Directeur devra se prononcer sur un mode d'organisation

- Paquetage nouveaux clubs :

Les devis sont actuellement à l'étude. Les nouveaux clubs recevront très prochainement leur paquetage.

- MLB :

Le projet d'acquisition d'une structure gonflable est toujours d'actualité. Le financement possible de la part de la MLB sera étudié lors de leur session en septembre 2004.

La MLB et le stade de France sont toujours en négociation pour des matchs exhibition en juillet 2005.

- Championnat du monde universitaire

La France n'enverra pas d'équipe aux championnats du monde universitaire.

Le Président de la Fédération est invité par le GIP 2012 à se rendre à Taiwan lors de ce championnat du monde universitaire.

Clôture de la séance à 13 heures

COMITE DIRECTEUR Du 12 Juin 2004

Présents :

Eric-Pierre DUFOUR, Serge BASTIEN, Sandy BEZAULT, Patrick BRICAUD, Fabien CARRETTE, Marie DE-RIOLS, Emmanuel DUBAUT, Olivier DUBAUT, François MAYS, Jean-Marie MEURANT, Gérard MOULIN Thomas NAGEL, Denis Didier ROUSSEAU, André PARKER Sébastien VIALE, .

Excusés :

Erwan GODET, Alexandre SCHERER, Fabien PROUST

Absents :

Pascal BARAN, Davy SOUSSAINTJEAN, Olivier CHARLIONET

Assistent :

Dominique MAGNIN, Frédéric DELANNOY, Céline BERTON, Patrick TUGAULT, Philippe DENIS, Eric ELSENSOHN

Ouverture de la séance à 14 heures par le Président.

Le Président informe que pour des raisons de santé il devra s'absenter plusieurs semaines. Le Comité Directeur acte sur le fait que durant cette période le Secrétaire Général aura en charge les affaires courantes administratives et le trésorier aura en charge tous les autres dossiers. Le Comité Directeur donne le pouvoir au Trésorier pour signer au nom du Président lors de son absence.

Approbation des procès verbaux

- Procès verbal du Comité Directeur du 20 mars 2004

Modifications à apporter :

- P3 : Le Président de la Commission Fédérale de Réglementation rappelle que le Président de France Softball devra se rapprocher de sa commission aux fins de définir les montants de l'annexe financière des RGEs softball à présenter au prochain Comité Directeur

- P3 : Le Président de la Commission Fédérale de la Réglementation rappelle que la Commission Nationale Sportive Baseball, la Commission Nationale Jeunes baseball et la Direction Technique Nationale, chacun pour ce qui la concerne, devront préparer les annexes 1.04, 1.05, 1.07, 1.08, 3, 4, 5, 6, 7, 8.01, 8.03, 9 et 11 des RGEs Baseball, en collaboration avec sa Commission pour présentation au prochain Comité Directeur.

Vote à l'unanimité

- Procès verbal du Bureau Fédéral du 20 mars 2004

Vote à l'unanimité

- Procès verbal du Bureau Fédéral du 22 mai 04

Modifications à apporter :

- P 2 : *Actualité* Ecrire « GIP 2012 » et non « GIP Paris 2012 » supprimer le paragraphe « le Bureau Fédéral refusé de signer » ajouter « proposition de faire signer une feuille vierge aux internationaux lors du match Montpellier / Toulouse »

- P3 : *Championnat de France Baseball* Orthographe « recrudescence » de violence

- P 4 : *Commission Fédérale de Discipline* Ajouter : Le Bureau Fédéral demande au Comité Directeur d'autoriser le Président d'engager des poursuites »

En tenant compte de ces modifications,

Vote à l'unanimité.

Affiliations

Tamil Union CC : 094015

Club sportif de la jeunesse Tamoul France : 077014

Good Luck Cergy: 095018

Standard Athlétic Club de Meudon : 092019

Nallur de Stains : 093016

A la suite de la demande du Président de la Commission Fédérale Juridique permettant d'offrir de meilleurs éléments de décision aux membres du Comité Directeur, le Comité Directeur vote les dispositions suivantes :

- Lorsque le Bureau ou le Comité Directeur présentent des clubs à l'affiliation, que celles-ci soient provisoires ou définitives, il y aura lieu de faire figurer, lors de cette présentation et dans le procès verbal qui suivra :

- Le nom complet du club

- L'adresse officielle du club

- Le numéro d'affiliation attribué à ce club

- Lorsque l'affiliation demandée est définitive, confirmation doit être donnée lors de la présentation de la demande en séance :

- Du paiement de l'affiliation

- Du paiement de la cotisation annuelle

- De la demande de délivrance d'au moins 12 licences compétitions ou 21 licences loisirs

- Du paiement des dettes antérieures de ce club, si celui-ci a déjà été affilié mais radié par procédure administrative

Situation financière

Le Président de la Fédération et le Directeur Technique National ont rencontré la Directrice des Sports fin avril. Cette entrevue a été l'occasion de faire un point sur l'année 2003 (événementiel, résultats équipes de France, projets fédéraux, situation financière ...) et de parler des orientations de la Direction Technique Nationale.

Début mai, au regard du bilan financier de la FFBSC, le Ministère des Sports a décidé de reporter la date de signature de la Convention d'Objectifs prévue initialement le 28 avril 2004. Il est demandé à la Fédération de fournir un plan de redressement financier afin de prouver sa volonté de rétablir la situation financière.

Le Président de la FFBSC a réuni un Bureau Fédéral le samedi 22 mai 2004. Il a été décidé de procéder en deux temps afin de répondre le plus rapidement aux attentes du Ministère des Sports :

- constitution d'un groupe de travail qui devra proposer un plan de redressement pour le Comité Directeur du 12 juin 2004.

- constitution de la commission financière lors du Comité Directeur du 12 juin 2004.

Proposition de révision du budget par le groupe de travail avec entre autre une réduction des coûts de communication, une réduction de la masse salariale et un réajustement des dépenses de fonctionnement du siège fédéral. Ce plan de redressement est :

voté à l'unanimité et sera adressé au Ministère des Sports.

La seule modification qui sera à apporter au nouveau budget se situe au niveau des dépenses et des recettes de la CFPM. Il faut augmenter les dépenses et les recettes dans les mêmes proportions.

Ce plan de redressement nécessite une vigilance accrue des engagements de dépenses et servira de base de travail pour la commission financière.

Le cabinet comptable Conseil & Expertise a fourni un premier bilan financier arrêté au 31 mars 2004. Le bilan provisoire du premier trimestre fait apparaître un résultat positif de 1 692 euros.

Confirmation de la signature de la Convention d'Objectifs pour le 23 juin 2004.

Commission Financière

Candidat à la présidence de la Commission Financière :
Dominique MAGNIN
Elu à l'unanimité.

Certaines personnes sont candidates pour être membre :
Emmanuel DUBAUT, Steven HARRISSON et Catherine
BADIER.

Monsieur Alain MARCHI sera contacté pour faire partie de cette
commission.

Une lettre de mission sera adressée au Président de cette
commission afin de définir très clairement les tâches confiées à
la commission financière.

Validation des orientations politiques :

Après exposé de la Commission Fédérale de la Réglementation,
du rapport portant sur les travaux du Bureau fédéral réuni le
matin même par Monsieur Gérard MOULIN, Vice-président, et
après débat - toutes les options ayant été largement débattues -,
le Comité Directeur décide :

- que le calcul de répartition des voix doit rester à l'identique,
vote : unanimité
- que le collège électoral (Clubs) doit rester à l'identique,
vote : 10 pour / 4 contre / 1 abstention
- que le mode de scrutin (uninominal) doit rester à l'identique,
vote : unanimité
- que le nombre de membres du Comité Directeur doit être réduit
à 20, vote : unanimité
- que le nombre des membres du Bureau fédéral ne devra pas
dépasser 8, (Président, 3 Vice-présidents, Secrétaire Général,
Secrétaire Général adjoint, Trésorier Général, Trésorier Général
adjoint.) vote : 12 pour / 3 abstentions
- que les collèges électoraux seront composés comme défini ci-
après :

1 siège au titre du Baseball,
1 siège au titre du Softball,
1 siège au titre du Cricket,
1 siège au titre d'un Médecin (Médecin fédéral
National),
Autant de sièges, dans le contingent restant (16), au
titre de la représentation des Femmes, que leur
attribue le ratio suivant :

Nombre de licenciées féminines éligibles (catégories senior et junior)
Nombre total des licenciés de la Fédération

vote : 8 pour / 1 abstention / 6 contre

- que le déménagement du siège de la Fédération doit être du
ressort du Comité Directeur si celui-ci se déplace dans la même
ville, et du ressort de l'assemblée générale au cas contraire.
vote : 12 pour / 2 abstentions / 1 contre

Commission Fédérale de la Réglementation

Modification des Textes :

Article 17 du Règlement Disciplinaire :

Les services de la Réglementation du Ministère de tutelle ont
demandé la réécriture d'une phrase de cet article, le libellé actuel
pouvant prêter à confusion.

Le Comité Directeur vote la une nouvelle rédaction acceptée par
les dits services et présentée par le Président de la Commission
Fédérale de la Réglementation : « Au cas où, en contravention

avec la disposition qui précède, le représentant de la Fédération
chargé de l'instruction d'une affaire qui lui a été confiée,
décidait néanmoins la clôture de ce dossier, la Commission
Fédérale de Discipline est tenue de prendre une décision sur
cette affaire. » Vote : unanimité

Annexe III du Règlement Disciplinaire :

Le Comité Directeur vote la proposition de modification de la
Commission Fédérale de la Réglementation portant sur
l'insertion dans ce formulaire des précisions suivantes :

- Horaire de la Commission Fédérale de Discipline :
« 20h30 »,
- « Reçu en mains propres le »,
- « 1 exemplaire est donné au joueur »,
- « 1 exemplaire signé par le joueur est adressé à la
Fédération ».

Vote : unanimité

Règlements Généraux : sections 1 et 2 du Titre II Qualification des joueurs – licences - Mutations

Le Président de la Commission Fédérale de la Réglementation
présente les dispositions proposées pour les articles 11 à 18-2
des règlements généraux.

Après débat le Comité Directeur décide d'adopter les
dispositions proposées en y incluant avant le dernier alinéa de
l'article 15 la disposition suivante :

« La Fédération, en dehors de la période de renouvellement
normal des licences, ne pouvant pour des raisons de surcoût
évidentes, éditor les licences au fur et à mesure des demandes de
renouvellement extraordinaire ou exceptionnel, la procédure
d'homologation provisoire de celles-ci, pendant le laps de temps
nécessaire à la réception par le Club et/ou le licencié du carton
licence homologué, sera la suivante :

L'homologation provisoire de la demande sera
acquise dès que le Club concerné pourra éditor le
listing fédéral des licences homologuées au titre de ce
Club.

La présentation de ce listing à l'arbitre remplacera le
carton licence, charge à celui-ci de vérifier l'identité
du joueur par la présentation d'une pièce d'identité
possédant une photographie. »

et l'insertion des dispositions suivantes après le 3^{ème} alinéa de
l'article 16 :

« Les dispositions prévues pour l'homologation provisoire de la
licence, en remplacement de la détention du carton licence,
définies à l'avant dernier alinéa de l'article 15 du présent
règlement s'appliquent de plein droit pour le respect des
dispositions de l'alinéa précédent. »

Règlements Généraux : Sections 3, 4 et 5 du Titre II Qualification des joueurs – licences - Mutations

Le Président de la Commission Fédérale de la Réglementation,
après avoir rappelé le manque de collaboration entre sa
Commission et la Commission Fédérale des Prêts et Mutations :

- Cette dernière n'ayant pas voulu effectuer de navettes entre les
deux Commissions,
- Cette dernière ayant présenté un texte directement au vote du
Comité Directeur, en contradiction flagrante avec les
dispositions de l'article 48 bis du règlement intérieur,

présente les dispositions proposées par la Commission Fédérale
de la Réglementation pour les articles 19 à 30 des règlements
généraux.

Après débat, les points soulevés par cette réforme nécessitant un complément de réflexion, le Président de la Commission Fédérale de la Réglementation propose au Comité Directeur qui l'accepte de demander à la Commission Fédérale de la Réglementation, à la Commission Fédérale des Prêts et Mutations ainsi qu'aux Commission Nationales Sportives des 3 Comités Nationaux de se réunir afin de définir un texte commun.

Vote : Unanimité

Commission Fédérale Juridique :

Convention Ligue Auvergne – FFBS :

Le Comité Directeur décide de valider la convention présentée par la ligue d'Auvergne et amendée par la Commission Fédérale Juridique, en y incorporant des dispositions financières à l'article 7 : mise à disposition de la structure « road show ».

Vote : 13 pour / 1 abstention

Convention Baseball – Softball Nouvelle Calédonie – FFBS :

Le Comité Directeur décide de valider la Convention Baseball et Softball, FFBS – Nouvelle Calédonie, signée par les deux parties et incorporant la modification figurant au point « Nouvelle Calédonie », page 4 du procès-verbal du Comité Directeur du 20 mars 2004.

Copie de cette convention signée sera adressée à la Commission Fédérale Juridique.

Vote : Unanimité

Nomination du Président de la Commission Fédérale Médicale.

Le Comité Directeur nomme Monsieur Yves BLONDEL Président de la Commission Fédérale Médicale en lieu et place de Monsieur Thierry GAUDIN.

Vote : 8 pour / 5 contre / 1 abstention

- Membres à Titre Individuels :

Le Président de la Commission Fédérale Juridique présente au Comité Directeur l'acceptation des membres suivants de la Commission Fédérale Médicale au titre de Membre à Titre Individuel de la Fédération, bénéficiant d'une licence délivrée à titre gratuit comme décidé par ce dernier lors de ses séances du 28 mars 1987 et 13 et 14 septembre 2003 :

Karl CHAORY, Aurélie COLLION, Roland DARMANADEN, Alexandre DOVIGO, Yves HEVOUET DES FORGES, Ludovic JUSTIN, Gilles KOSKAS, Gérard LAMBERT, Monsieur LEVEC, Christophe LOLLIER, Patrick NECKER, Peggy PAJOT, Jean-Christophe PAON, Jean-Marc PASTOR, Patrick TUGAULT.

Il demande le retrait de cette qualité pour les membres suivants n'ayant plus d'activité :

Messieurs Thierry MARC, Thierry ATTALI, Jean-Jacques DUFRANE et Pierre HAESE.

Vote : Unanimité

- Nomination du Président de la commission de Discipline D'Appel

Monsieur Gérard MOULIN est élu à la présidence par 14 voix pour et 1 abstention.

*** Direction Technique Nationale**

Le Président de la FFBS a tenu à remercier Monsieur Frédéric DELANNOY pour les fonctions qu'il a occupé durant 2 ans en qualité de Directeur Technique National.

*** Comités Nationaux**

-Baseball

Le Bureau Fédéral demande à la Commission d'Arbitrage d'étudier la possibilité d'effectuer un stage de pré-saison pour tout arbitre évoluant en Nationale et/ou en Elite.

Concernant l'équipe de l'INSEP évoluant en championnat, il est demandé que ne soient plus portés les maillots de l'équipe de France. De plus, des problèmes ayant été rencontrés lors de la dernière journée de championnat, il sera procédé à une plus grande vigilance au niveau des règlements.

- France Softball

Monsieur Dominique MAGNIN assure la Présidence par Intérim de France Softball.

Championnats nationaux :

Phases finales mes 6, 7 août à Pessac.

Coût de l'inscription: 400 par équipe

- France Cricket

Le dernier Comité Directeur s'est déroulé le 24 avril.

Les Interligues Jeunes se sont déroulées en mai avec la participation de 3 équipes minimes et 3 équipes Juniors. Un projet est en cours afin d'y faire participer la Guadeloupe et la Nouvelle Calédonie.

Pour des raisons financières et en accord avec le DTN, il a été décidé de ne pas participer au Championnat d'Europe Minime.

Le Championnat d'Europe Junior 2004 se déroulera en Italie, quand au Senior, celui-ci se déroulera en Belgique.

*** Affaires disciplinaires**

- Equipe de Cergy en déplacement à Cherbourg

Le Bureau ayant été saisi dans le cadre de l'évocation, définie par les termes de l'article 69 du Règlement Intérieur, par le Président de la Commission Fédérale Juridique, transmet les éléments du dossier au Comité Directeur.

Le Comité Directeur, représenté par son Secrétaire Général, décide dans le respect des dispositions de l'article 15 du Règlement Disciplinaire de saisir le Président de la fédération afin que celui-ci engage les poursuites disciplinaires à l'encontre des personnes concernées.

Le Président à la suite de cette saisine et dans le respect des dispositions de l'article 16 du même règlement, nomme Monsieur Amaury LAUNAIS comme représentant de la Fédération chargé de l'instruction disciplinaire de cette affaire.

- Match INSEP – PUC

Le Bureau s'étant auto saisi de cette affaire mais ne pouvant porter aux débats du Comité des éléments probants sur cette affaire, le Comité Directeur décide de nommer Monsieur Amaury LAUNAIS afin que celui-ci mène une enquête de complément d'informations dont il présentera les conclusions au prochain Comité Directeur pour suites à donner.

*** Open de France 2005**

Plusieurs schémas d'organisation ont été proposés. Le Comité Directeur décide à l'unanimité de confier cette organisation à un organisme extérieur.

Un référent politique devra être nommé pour le prochain Comité Directeur.

Les sujets étant épuisés, le Président de la Fédération clôt la séance à 19 heures.



2004

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2004

N6

PROCES VERBAUX

Août 2004

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**BUREAU FEDERAL
Du 28 août 2004**

Présents :

Eric-Pierre DUFOUR, Président
André PARKER, Secrétaire Général
Fabien CARRETTE, Secrétaire Général Adjoint
Jean-Marie MEURANT, 1^{er} Vice Président
Gérard MOULIN, Vice Président
Alexandre SCHERER, Vice Président
Sébastien VIALE, Vice Président

Assistent :

Olivier DUBAUT, Président France Cricket
Dominique MAGNIN, Président par intérim de France Softball
Céline BERTON, Directrice Administrative

Excusés :

Patrick BRICAUD, Trésorier
Denis-Didier ROUSSEAU, Vice Président

Ouverture de la séance, à 10 h, par le Président.

Actualité : Jeux Olympiques

Le Président, Eric-Pierre DUDOUR, a répondu à l'invitation du CNOSF et s'est rendu à Athènes pour les Jeux Olympiques. Cela a été l'occasion de rencontrer l'ensemble du monde sportif (Ministre des Sports, Directrice des Sports, Préparation Olympique, GIP Paris 2012, dirigeants de fédérations nationales, responsables des Fédérations européennes et internationales de Baseball et de Softball).

Le Président tient à remercier Jérôme DUSSART (consultant France Télévision) pour le travail effectué auprès des différentes rédactions afin de faire parler ou de retransmettre du baseball et du softball à la télévision.

Le Baseball a atteint 28 % de taux d'audience contre 24 % pour le Softball.

Ces Jeux ont permis de prendre de nombreux contacts tels que avec :

- Madame la Maire de la Ville de Colombes. Cette dernière a assisté à la finale de Softball et a été très enthousiaste. Dans le cadre de la candidature de Paris à l'organisation des J.O 2012 de nombreuses négociations sont en cours avec notamment l'implantation et la pérennisation des équipements sportifs de Baseball et de Softball.

- les responsables de la Préparation Olympique dans le cadre de l'audit en cours. L'ensemble des cadres techniques sera convié à une réunion de travail courant septembre.

- les Présidents de nombreuses Fédérations sportives et plus particulièrement avec les Présidents des Fédérations Françaises de Badminton et de Hand-Ball. La FFBSC pourra se rapprocher de ces derniers en cas de nécessité.

- le responsable d'ADIDAS France au sujet d'un partenariat avec la FFBSC. Une nouvelle réunion est prévue courant septembre.

Nouveaux Statuts

Le Président de la FFBSC demande donc que les membres du Bureau Fédéral aient une vision à long terme concernant cette réforme statutaire afin que cela ne devienne pas un frein au développement des sports de bates.

Les principaux acteurs de ce développement sont les comités départementaux et les ligues. Il apparaît donc nécessaire que ces organes décentralisés de la Fédération aient une certaine représentativité.

La Fédération doit avoir une volonté et une unité commune de développement. Le développement doit d'articuler autour de 3 axes : les structures, les adhérents et les compétences.

Olivier DUBAUT se propose pour revoir les nouveaux statuts avec Amaury LAUNAIS et le Président. Une nouvelle proposition sera présentée lors du prochain Comité Directeur.

Le Bureau Fédéral fixe la date de l'Assemblée Générale Statutaire au 20 novembre 2004.

Appels au Bureau Fédéral

- Montpellier : Problème de non communication d'une feuille de match.

Le Bureau Fédéral confirme la décision prise par la Commission Sportive Baseball, à savoir pas de sanction sportive mais une sanction financière.

- Baseball Club Toulousain

Suite au rejet de son appel (affaire Tempier) auprès du Comité Directeur de la FFBSC, le Baseball Club Toulousain est allé en conciliation au CNOSF. La proposition du conciliateur a été de suivre la décision prise par la fédération à savoir : match perdu car le joueur n'était pas qualifié au moment des matchs.

Assimilation

Assimilation pour monsieur André LABELLE du club de la Guerche de Bretagne.

Commission financière

La Commission Financière s'est réunie en juillet. Les différentes tâches ont été réparties parmi les membres. Depuis cette réunion, deux autres personnes sont devenues membres : Messieurs MARCHI et GONIOT.

Les priorités sont l'élaboration du budget 2005, la mise en place d'une nouvelle procédure comptable et l'établissement du Règlement Financier (obligation ministérielle).

Direction Technique Nationale

Le Ministère des Sports a missionné Monsieur Alain MOUCHEL, Directeur de la Préparation Olympique, pour réaliser un audit de la Direction Technique Nationale

Dans ce cadre, de nombreux entretiens sont prévus avec les cadres de la Fédération et les élus.

Monsieur MOUCHEL a un mandat de six mois, à compter du 1^{er} juillet 2004, pour réorganiser la Direction Technique Nationale et nommer un nouveau DTN.

Dans le cadre de cette réorganisation de la DTN, Monsieur MOUCHEL reste dans l'attente, de la part de la Fédération, d'un plan de développement.

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, a rencontré à plusieurs reprises les responsables de la Préparation Olympique ; il en ressort :

- une certaine démotivation des cadres techniques
- concernant le haut niveau, la Fédération va devoir faire des choix
- concernant les pôles, les objectifs et les contenus seront à redéfinir
- les deux contrats « plan sport emploi » (VEILLOT et DEHLINGER) ne pourront pas être renouvelés

Malgré tout, la nomination d'un Directeur Technique National est urgente dans l'objectif de préparer les Championnats d'Europe Senior de Baseball et de Softball 2005.

Fabien PROUST, lauréat du concours au professorat de sport, rejoindra la DTN au 1^{er} septembre 2004. De ce fait, il devra démissionner de son mandat au sein du Comité Directeur.

Baseball Open de France 2005

Sébastien VIALE s'est proposé comme élu référent de ce projet, mais il rencontre des problèmes pour l'obtention des documents relatifs à la précédente organisation et à l'organisation future.

Le Bureau Fédéral missionne Sébastien VIALE sur ce projet. Il est en charge de récupérer l'ensemble des éléments concernant l'organisation du «Baseball open de France 2005 » afin de juger de l'état d'avancement et de faire un état des lieux précis lors du prochain Comité Directeur.

Actualité

- Il faudrait mettre en place un groupe de travail en charge de l'élaboration du plan de développement et de la mise en place des orientations fédérales

- Calendrier administratif :

- Le Bureau Fédéral est avancé au 9 octobre 2004 (initialement prévu le 23 octobre)

- Le Comité Directeur est avancé au 9 octobre (après-midi) et au 10 octobre (initialement prévu les 23 et 24 octobre)

-L'Assemblée Générale Statutaire est fixée au 20 novembre (après-midi)

- La Commission Fédérale discipline d'appel étant constituée, une convocation sera adressée à monsieur BERNAQUEZ.

- L'équipe de France Cadet de Baseball a terminé 6^{ème} du Championnat d'Europe en Tchéquie, alors qu'un podium semblait envisageable.

- Il est demandé que l'équipe de l'INSEP n'évolue plus en championnat avec les maillots de l'équipe de France.

- Suite à l'article très négatif paru sur le softball dans le journal « la Provence », Alexandre SCHERER a rédigé un droit de réponse qui sera envoyé au nom du Bureau Fédéral.

Clôture de la séance à 13h30.



2004

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2004

N7

PROCES VERBAUX

octobre 2004

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

BUREAU FEDERAL
Du 9 octobre 2004

Présents :

Eric-Pierre DUFOUR, Fabien CARRETTE, Jean-Marie MEURANT, Gérard MOULIN, Denis Didier ROUSSEAU, André PARKER, Alexandre SCHERER, Sébastien VIALE.

Excusés :

Patrick BRICAUD

Assistent :

Alain MOUCHEL, Patrick MONIER, Jean-Michel OPPRENDECK, Olivier DUBAUT, Dominique MAGNIN, Céline BERTON, Patrick TUGAULT

Ouverture de la séance à 10 heures par le Président.

Présentation des membres du Bureau Fédéral et des membres de la Préparation Olympique.

La Préparation Olympique a été missionnée par le Ministère des Sports et de la Vie Associative pour effectuer un audit de la Direction technique Nationale de la FFBSC. A cette occasion, Monsieur Alain MOUCHEL assure la fonction de Directeur Technique National par intérim de juillet à décembre 2004.

Audit de la Préparation Olympique :

La Préparation Olympique à un rôle de soutien et de conseil auprès de la FFBSC.

Messieurs MOUCHEL, OPRENDECK et MONIER ont rencontré plusieurs acteurs de la FFBSC (élus, cadres, salariés) afin d'avoir une vision d'ensemble de la Fédération sur son fonctionnement, ses priorités, ses orientations politiques, ses résultats sportifs

Chaque entretien a permis d'avoir une meilleure approche de la fédération et de mieux comprendre les problèmes rencontrés.

Constats sur la situation de la Fédération :

- La Fédération est en pleine construction et ce malgré sa création en 1924.

- Certains dysfonctionnements sont dus au fait de la très nette séparation entre le baseball, le softball et le cricket. Chaque entité a son propre fonctionnement ce qui vient contrarier le fonctionnement général de la Fédération.

- Les priorités de la Fédération ne sont pas assez clairement définies.

- Certains éléments sont prioritaires tels que : la formation des cadres, les équipements sportifs, le statut des joueurs, les filières de haut niveau.

Cet audit fait apparaître le fait que la structure fonctionne mais qu'elle ne fournit pas les effets escomptés.

Il est donc recommandé très fortement par la Préparation olympique que le Comité Directeur de la FFBSC définisse clairement des orientations. Celles-ci doivent apparaître dans un plan de développement où soit clairement définis les objectifs, les moyens et le plan d'action.

Concernant la Direction Technique Nationale, une réunion avec l'ensemble des cadres techniques a eu lieu courant septembre. Il en ressort principalement que les personnes ont du mal à se positionner et ne savent pas trop comment et avec qui travailler.

Monsieur Alain MOUCHEL propose donc une nouvelle organisation de la Direction technique avec un repositionnement des cadres :

Une autre réunion avec l'ensemble des cadres de la DTN est prévue courant novembre. Les fiches de postes des cadres techniques seront établies par Monsieur Alain MOUCHEL à la suite de cette réunion.

Monsieur Alain MOUCHEL effectuera une demande auprès du Ministère des Sports et de la Vie Associative pour que soit réalisée une inspection générale portant sur le fonctionnement de la Direction Technique Nationale et sur le positionnement des cadres.

COMITE DIRECTEUR
Du 9 et 10 octobre 2004

Présents :

Eric-Pierre DUFOUR, Serge BASTEIN, Fabien CARRETTE, Marie DE-RIOLS, Erwan GODET (uniquement le samedi), Olivier DUBAUT, Thomas NAGEL (uniquement le samedi), Jean-Marie MEURANT, Gérard MOULIN, Denis Didier ROUSSEAU, André PARKER, Alexandre SCHERER, Sébastien VIALE.

Excusés :

Sandy BEZAULT, Patrick BRICAUD, Emmanuel DUBAUT

Assistent :

Céline BERTON, Dominique MAGNIN, Patrick TUGAULT

le samedi : Yves BLONDEL, Christian BLACHER

Ouverture de la séance à 14 heures par le Président, Eric-Pierre DUFOUR.

SAMEDI 9 octobre :

*** Situation de la Fédération :**

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, fait un point sur le Bureau Fédéral qui s'est déroulé le matin en présence de la Préparation Olympique. Il faut impérativement que le Comité Directeur définisse un plan de développement avec des objectifs qui soient réalisables. De plus, il doit se donner les moyens de le mettre en œuvre.

Le Ministère attend une prise de position de la part de élus et un plan d'action en découlant.

Approbation des procès verbaux :

- Bureau Fédéral du 12 juin 2004 :

Vote à l'unanimité

- Comité Directeur du 12 juin 2004 :

Vote à l'unanimité avec les modifications demandées

Monsieur Denis Didier ROUSSEAU intervient pour savoir si ce qu'il avait été décidé lors du Comité Directeur a été fait. Il apparaît ainsi que les Commissions textes et réglementation, prêts et mutations et les commissions sportives des 3 entités ne se sont pas réunies pour l'élaboration d'un texte commun sur les sections 3, 4 et 5 du Titre II Qualification des joueurs – licences – Mutations.

Annulation du conseil fédéral de discipline à l'encontre de Monsieur BERNAQUEZ.

Vote : oui : 10 / abstention : 2

Affiliations

Le club de Mâcon remplit les conditions nécessaires d'affiliation. Il est affilié sous le numéro 071005.

Prise en compte des demandes d'affiliation pour les clubs de Nouvelle-Calédonie. Les affiliations seront définitives dès réception des documents officiels et des règlements les accompagnants.

Textes fédéraux

Orientations fédérales :

- Appellation de la Fédération : Fédération Française de Baseball et Softball » :

Vote : pour : 10 / contre : 4

- Article 6 : Toute personne membre d'un club doit être licenciée auprès de la Fédération :

Vote : pour : 13 / contre : 1 / abstention : 1

- Un représentant du Cricket nommé par France cricket siègera au Comité Directeur de la Fédération :

Vote : pour : 10 / abstention : 4

- Mode d'élection au scrutin uninominal :

Vote : pour : 10 / abstention : 4

- Suppression ou maintien des Comités Nationaux :

Aucune décision de prise. Question soumise à l'Assemblée Générale du mois de mars 2005.

- RGES baseball 29.01 :

Vote à l'unanimité

- Qualification des joueurs

Aucune décision de prise, le texte devra être réétudié.

Il est demandé que soit envoyé aux candidats à la prochaine mandature, le vade-mecum réalisé par Monsieur TUGAULT sur les obligations des élus au Comité Directeur.

DIMANCHE 10 octobre

Textes fédéraux :

Monsieur Patrick TUGAULT demande que soient réévalués le prix de la contribution des membres bienfaiteurs et le prix de la cotisation annuelle des clubs.

Nomination à la présidence de la Commission Textes et réglementation :

Patrick TUGAULT : oui : 10 / blanc : 2

Commission financière :

Les 6 membres de la commission se sont réunis à deux reprises. Une répartition des tâches a été définie ainsi que certains travaux prioritaires :

- audit financier sur les années précédentes
- suivi budgétaire
- établissement d'un règlement financier
- préparation budget prévisionnel 2005

Les problèmes auxquels se trouvent confrontés la Fédération vient principalement du fait que la procédure d'engagement de dépenses n'est pas respectée.

Un courrier sera envoyé à l'ensemble des fournisseurs de la FFBSC afin que soit respectée cette procédure. La Fédération n'honorera pas les factures n'ayant pas fait l'objet d'un accord de la part du Président.

Restructuration Administrative :

Actuellement 6 personnes sont employées au sein du siège fédéral. Ces 6 personnes sont en CDI sous contrat emploi jeune, trois de ces contrats sont pérennisés jusqu'au 1^{er} trimestre 2007 et pour les trois autres l'aide de l'état se termine en avril 2005. Aux vues de la situation financière de la fédération, il apparaît difficile de pouvoir conserver 4 personnes et plus.

La Directrice Administrative propose 2 options de restructuration administrative au niveau du siège fédéral. Ces deux options sont guidées principalement par les moyens financiers

- 1^{ère} option : 3 personnes (un responsable administratif et financier, un responsable juridique et un responsable sportif et communication)
- 2^{ème} option : 3 personnes à plein temps et 1 mi-temps (un responsable administratif et financier, un responsable juridique (à mi-temps), un responsable sportif et communication et une secrétaire polyvalente.

Ces propositions sont sujettes à discussion et il en ressort que le Comité Directeur ne souhaite conserver que 3 employés sur les 6 (*vote à l'unanimité*) et définit 3 profils souhaités : un responsable administratif et financier, une secrétaire polyvalente et un coordinateur des projets fédéraux.

Plan de développement :

Il faut dans un premier temps fixer des objectifs, puis recenser les moyens et enfin définir un plan d'actions.

Définition des objectifs

- créer de nouveaux clubs
- renforcer les clubs existants
- élargir et rénover le panel des pratiques
- Se positionner dans le quatuor européen pour toutes les équipes de France
- Communiquer sur nos pratiques

Définition des moyens

- création de nouveaux clubs :
 - o simplification des licences
 - o guide du dirigeant
 - o paquetage nouveaux clubs
 - o mallette du dirigeant
 - o dossier terrains
 - o dossier administratif pour la création de nouveaux clubs avec les démarches à suivre
 - o communication sur la licence à moitié prix
- Pérenniser les structures :
 - o Fiches pratiques sur les différentes sources de financement
 - o Formation des dirigeants
 - o Organisation en réseau (association des clubs élite ...)

- Constituer un réseau des entraîneurs
 - Fiches de suivi des clubs
- Elargir et rénover le panel des pratiques :
- Scolaire
 - Journée sports de battes
 - Créer de nouvelles compétitions
 - Revoir les formules de championnats régionaux et nationaux
 - Produit d'appel tel que le kit kenko
 - Tournois
 - Augmenter le nombre de matchs
 - Simplifier les matchs (scoreur obligatoire à partir de quel niveau ?)
- Quatuor européen pour les équipes de France
- Qualité de l'encadrement
 - Faire un audit sur les filières de haut niveau
 - Augmenter le volume des matchs élite et nationale
 - Structure des championnats
 - Formation des arbitres
- Communiquer sur les pratiques :
- Site internet
 - Journal
 - News letter
 - Dossier de presse
 - Annuaire fédéral
 - Relations médias
 - Press book
 - Bibliothèque / banque d'images
 - Rôle à tenir des athlètes de haut niveau

Divers

Little League :

Faute d'interligues baseball 2004, seront invités à participer au tournoi little league 2005, les champions de France des catégories Minime, Cadet et Junior.

Vote : pour 11 / abstention : 1

Commission sportive Baseball :

Le Comité Directeur approuve les décisions prises par la CNSB pour les clubs de Châtelleraut et de Mâcon.

Softball

Concernant le championnat de France Balle lente, la commission sportive softball propose que soit reversé aux 8 clubs ayant participé la somme de 100 €:

Vote : pour : 10 / abstention : 2

Le prochain Comité Directeur est fixé au 7 novembre 04 ou au 11 novembre 04 (en fonction des disponibilités)

Clôture de la séance à 18 heures.



2004

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2004

N8

PROCES VERBAUX

Novembre 2004

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**COMITE DIRECTEUR
Du 11 novembre 2004**

Présents :

Eric-Pierre DUFOUR, Sandy BEZAULT, Patrick BRICAUD, Marie DE-RIOLS, Emmanuel DUBAUT, Olivier DUBAUT, Jean-Marie MEURANT, Alexandre SCHERER.

Excusés :

Serge BASTIEN, Fabien CARRETTE, Erwan GODET, Gérard MOULIN, Thomas NAGEL, Denis Didier ROUSSEAU, André PARKER, Sébastien VIALE

Assistent :

Céline BERTON, Patrick TUGAULT, Yves BLONDEL
L'après-midi : Philippe DENIS, Guillaume COSTE, Eric ELSSENHORN, Ghislaine ETHIER, Pierre VEILLOT, Sylvain VIREY, Gérardo LEROUX, Andrex SALLEE, Hervé DEHLINGER

Ouverture de la séance à 10h30 par le Président, Eric-Pierre DUFOUR.

Le Président ainsi que les membres présents regrettent que certains membres du Comité Directeur n'aient pas pu se rendre disponibles pour cette séance du 11 novembre.

Le Président mentionne les démissions pour raisons personnelles de messieurs BARAN, CHARLIONET, MAYS et SOUSSAINTJEAN.

Informations générales :

Communication :

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, tient à remercier Alexandre SCHERER pour le travail réalisé pour la retransmission des world séries 2004.

Réunion annuelle MLB :

Le Président de la Fédération accompagné de Monsieur Philippe DENIS, coordinateur de la DTN, se sont rendus à la réunion annuelle de la MLB courant octobre.

Une première réunion a eu lieu avec Paul Archey. Certains points forts en ressortent :

- volonté de la MLBI d'organiser des rencontres pro, certainement en Mars 2005 en Grèce
- un relatif constat d'échec sur l'investissement financier de la MLBI sur ces dix dernières années en Europe, et donc une nouvelle réflexion est étudiée pour les dix prochaines années avec de nouvelles orientations. A cette occasion, la France propose une idée concernant les relations entre les différents pôles en Europe. La MLBI intéressée par ce projet souhaite un développement plus en profondeur et retient l'idée comme envisageable.
- Certaines difficultés de fonctionnement avec l'Europe, principalement liées à la communication

Une deuxième réunion s'est déroulée à Boston avec Mr Pierce, concernant le développement en Europe, et plus particulièrement la France.

- Possibilité d'une mise à disposition permanente d'un road show pour la France,
- Possibilité de participation de la MLBI dans les actions menées avec les instances scolaires et d'utiliser leurs produits (Hit and Run, etc.)
- Possibilité d'utiliser l'image de la MLBI dans notre communication en échange d'aide et de participation à la réalisation de support communication

GIP 2012 :

La Fédération poursuit sa collaboration avec le GIP dans le cadre de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympique en 2012.

La FFBSC soutient la ville de Colombes pour mettre en place une campagne de promotion autour de cette candidature. Le lancement officiel de cette campagne est fixé le lundi 6 décembre.

Le président de la FFBSC a reçu un courrier officiel du Conseil Général des Hauts de Seine afin de garantir la pérennité de certaines installations dans le cas où Paris se verrait attribué l'organisation des J.O.

Plan de développement :

Le Ministère des Sports et de la Vie Associative est dans l'attente de l'ensemble des travaux en cours : plan de développement détaillé, budget prévisionnel 2005, orientations du Comité Directeur sur les filières de haut niveau.

Le Président tient à souligner l'urgence et l'importance de ces dossiers et demandent que chaque membre du Comité Directeur en prenne conscience.

Commission Fédérale de la Réglementation :

Statuts :

Le Comité Directeur vote à l'unanimité la version des nouveaux Statuts proposée par la Commission Fédérale de la Réglementation, visée par les services ministériels compétents, pour présentation et vote à l'Assemblée Générale extraordinaire du 4 décembre 2004.

Règlement Intérieur :

Après analyse et modification de certaines missions des différentes Commissions retenues, le nouveau Règlement Intérieur présenté par la Commission Fédérale de la Réglementation et visé par les services ministériels compétents est voté à l'unanimité par le Comité Directeur pour présentation et vote à l'Assemblée Générale extraordinaire du 4 décembre 2004.

Règlement Disciplinaire relatif à la Lutte contre le Dopage

A la demande des services compétents du Ministère de Tutelle, le Comité Directeur accepte la modification des références aux textes légaux demandée pour les articles 1^{er}, 10, 11 et 20 du Règlement Disciplinaire relatif à la Lutte contre le Dopage. Ces modifications seront présentées à l'Assemblée Générale extraordinaire du 4 décembre 2004.

Règlement Financier :

Celui-ci nécessitant une réflexion plus approfondie, et son vote n'étant pas une condition suspensive de l'agrément, le Président de la Commission Fédérale de la Réglementation demande qu'une réunion comprenant, outre lui-même, le Trésorier, Le Président de la Commission Financière et la Directrice Administrative se tienne afin de définir la procédure comptable souhaitée.

Le texte définitif pouvant être voté lors de l'Assemblée Générale statutaire 2005 de la Fédération.

Statuts Types des Ligues Régionales et Comités Départementaux :

Dans le respect des dispositions de l'article 18.3 des Statuts Types des Ligues Régionales et Comités Départementaux en application, le Comité Directeur fédéral exige la modification des Statuts actuels des Ligues Régionales et Comités Départementaux, afin que ceux-ci soient conformes aux dispositions des nouveaux Statuts Types votés ce jour par le Comité Directeur fédéral.

Les Ligues et Comités ont 3 mois à compter de ce jour pour réunir leur Assemblée Générale.

Les modifications statutaires demandées seront adoptées, même si les conditions de quantum de délibération ne sont pas remplies, comme défini par les dispositions de l'article 18.4.2 des Statuts Types en application.

Lors de ces Assemblées générales, et après le vote des modifications statutaires, se dérouleront les élections quadriennales prévues par les dispositions de l'article 9 des Statuts Types en application.

Ces élections devront se dérouler en respectant les dispositions définies aux articles 6, 7, 8, 9, 10 et 11 des nouveaux statuts Types, votés préalablement.

Les Ligues Régionales et Comités Départementaux qui n'auront pas procédé à la modification statutaire demandée, et/ou à l'élection de leur Comité Directeur à la date du 28 février 2005 seront dissous par décision du Comité Directeur fédéral.

La Commission Fédérale de la Réglementation se tient à la disposition des Dirigeants des Ligues et Comités Départementaux pour la mise en place de cette obligation. (aifbsc@ffbsc.org)

Restructuration administrative :

La Directrice Administrative demande à l'ensemble des membres présents que soit réétudiée la restructuration administrative telle quelle a été définie lors du Comité Directeur du 10 octobre car celle-ci ne correspond pas à la réalité de notre Fédération.

L'option choisie par le dernier Comité Directeur, à savoir : un directeur administratif et financier, un coordinateur des projets fédéraux et une secrétaire polyvalente, semble difficile à mettre en place dans un tel contexte. Il est rappelé que le siège administratif connaîtra une réduction de 50 % de son personnel et qu'une certaine stabilité du personnel est souhaitable. Or cette option ne permettrait pas cette stabilité car actuellement seule une personne semblerait correspondre au profil recherché.

La nouvelle proposition de la Directrice Administrative, à savoir : un directeur administratif et financier, un adjoint au directeur administratif et un adjoint sportif communication événementiel, ne convenant pas aux membres du Comité Directeur quant à la répartition des tâches, devant l'urgence de la situation il est tout de même voté à l'unanimité le nom des 3 personnes faisant partie de cette restructuration : Amaury LAUNAI, Jean-Sébastien MENIGOZ et Céline BERTON.

Afin de connaître les attentes et els besoins des élus quant au fonctionnement du siège administratif, un courrier leur sera adressé. Une nouvelle proposition de restructuration tenant compte de ces observations sera proposée lors du Comité Directeur du 4 décembre 2004.

Directives Techniques Nationales :

Les cadres techniques se sont réunis jeudi 10 novembre et vendredi 11 novembre au matin afin de travailler sur le projet de plan de développement établi lors du dernier Comité Directeur.

Il en ressort 4 grands axes :

- Le développement
- La formation
- Le haut niveau
- Le fonctionnement

Ce document est un document servant de base de travail et évoluera en fonction de l'évolution du projet de plan de développement.

Plan de développement :

Répartition par groupe de travail :

- Projet N°1 : La création de nouveaux Clubs Sandy Bezaut et Patrick Bricaud
- Projet N°2 : Pérenniser nos structures Emmanuel Dubaut
- Projet N°3 : Elargir les offres de pratiques Marie De Riols et Eric-Pierre Dufour
- Projet N°4 : Communiquer et valoriser nos pratiques Alexandre Sherer
- Projet N°5 : Etre dans le quotas Européen Olivier Dubaut, Jean-Marie Meurant

Un courrier sera adressé à tous les membres du Comité Directeur, Comité Nationaux et Président de Commissions pour qu'ils puissent s'intégrer aux groupes de réflexion. Une première synthèse sera faite à la suite de la réunion des Présidents des clubs élite le 20 Novembre, puis au prochain Comité Directeur du 4 décembre. Il est rappelé l'importance de ce travail.

Elections européennes :

Pour les élections européennes de Février 2005, il est demandé aux membres du Comité Directeur qui sont intéressés pour les commissions techniques de bien vouloir se faire connaître par écrit auprès du Président et ce avant le prochain Comité Directeur de décembre.

Il a été demandé officiellement au Président à ce qu'il se présente au Bureau Exécutif de la CEB, le poste restant encore à définir.

Les sujets étant épuisés, le Président de la Fédération clôt la séance à 19 heures.



2004

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2004

N9

PROCES VERBAUX

Décembre 2004

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

BUREAU FEDERAL
Du 4 décembre 2004**Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Président ; Jean-Marie MEURANT, Vice-Président ; Gérard MOULIN, Vice-Président ; Sébastien VIALE, Vice-Président ; Fabien CARRETTE-LEGRAND, Secrétaire Général Adjoint.

Assistent :

Olivier DUBAUT, Président de France Cricket ; Philippe DENIS, Coordinateur de la Direction Technique Nationale ; Céline BERTON, Directrice Administrative.

Excusés :

Alexandre SCHERER, André PARKER, Denis Didier ROUSSEAU, Patrick BRICAUD

Ouverture de la séance, à 10H00, par Eric-Pierre DUFOUR.

Calcul des voix pour l'Assemblée Générale Extraordinaire

Il a été reçu 2 réclamations.

- La première du Club « ST LO Jimmers » (050002) en bonne et due forme. Son nombre de voix est rectifié, passant de 4 à 6.
- La seconde du Club d'ALES (030011), envoyée en courrier simple, qui n'est pas recevable.

Le quorum pour l'AGE est donc fixé à 84 clubs présents et 176 voix.

Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde AGE (sans condition de quorum) serait convoquée pour le 19 décembre 2004 à l'INSEP.

Olivier DUBAUT demande que sur le décompte des voix apparaissent « PUC » (075003) et « SUC » (067005) car ce sont des clubs omnisports.

Les clubs des « Lords de CHATEAUNEUF » (042007) et des « Korvers de DUNKERQUE » (059001) ont réglé une cotisation en 2004 mais n'avaient pas payé celle de 2003. Ainsi, leur règlement a été reporté sur 2003 et une relance pour 2004 leur a été envoyée.

Validation des textes par le Ministère

Le Ministère n'a émis de remarque ni sur les nouveaux Statuts ni sur le Règlement Intérieur.

Il nous est demandé, par courrier faxé le 3 décembre, de modifier les articles 23.2 et 32 de notre Règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage de la manière suivante :

- Art. 23.2 : l'intéressé peut être représenté par toute personne de son choix et non uniquement par un avocat
- Art. 32 : il peut bénéficier d'un interprète, et ce aux frais de la Fédération.

Textes Fédéraux

Aucune remarque, sur les 2 documents, n'a été formulée par les clubs.

- A l'article 1^{er} des Statuts, il faut lire « FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL ».

- Au 2^{ème} alinéa de l'article 15.1 du Règlement Intérieur, il faut noter que le Conseil Exécutif de France Baseball est composé de 14 membres et non 10.

Ces 2 rectifications seront signalées lors de l'AGE.

Licences

A été remis, aux membres du Bureau Fédéral, un tableau comparatif des licences (au 1^{er} décembre 2004).

Avec 8 224 licences nous constatons une baisse de 4,8 % par rapport à 2003.

Il faut cependant ajouter à ce total les 420 licences Baseball et Softball de Nouvelle-Calédonie.

Affiliation

Le dossier étant complet, le Bureau proposera au Comité Directeur, l'affiliation du Club « Les Loups Blancs de MENTON » sous le N° 006028.

Entente Sportive

L'entente entre les clubs de DUNKERQUE (059001) et VALENCIENNES (059008) en catégorie Cadets Baseball pour la saison sportive 2004/2005 est accordée à l'unanimité.

Cricket

Le Club « Gymkanas » (091012) ne serait pas en cessation d'activité. Cette information devra être vérifiée afin de faire le nécessaire au niveau administratif.

Match de Baseball Elite PUC - SENART

Gérard MOULIN évoque un problème de qualification de joueur pour ce match validé par la CNSB.

En l'occurrence, aucun appel n'ayant été fait au Bureau fédéral, il est impossible de traiter ce cas.

Arbitrage Baseball

Les provisions d'arbitrage 2004 versées par les clubs d'Elite et de Nationale se montent à 52 100,00 €

A fin novembre les dépenses d'arbitrage s'élevaient à 64 685,41 €

Une réunion sera fixée entre le Président, le Trésorier Général, le cabinet comptable, la CNAB et la Directrice Administrative.

Une partie de l'arbitrage des phases finales pourrait être prise en charge sur le budget de la CNSB qui a donné son aval. Ceci fera l'objet d'un vote du Comité Directeur.

Il convient de rassurer les arbitres car ils seront payés.

Pour fixer le montant des provisions d'arbitrage 2005, il faudra tenir compte des dépenses de 2004.

Clôture de la séance à 10H55 pour enchaîner sur la réunion du Comité Directeur

COMITE DIRECTEUR
Du 4 décembre 2004

Présents : Eric-Pierre DUFOUR, Président ; Jean-Marie MEURANT, Vice-Président ; Gérard MOULIN, Vice-Président ; Sébastien VIALE, Vice-Président ; Fabien CARRETTE-LEGRAND, Secrétaire Général Adjoint ; Marie DE RIOLS ; Sandy BEZAULT ; Emmanuel DUBAUT ; Olivier DUBAUT (Président de France Cricket).

Assistent : Philippe DENIS, Coordinateur de la Direction Technique Nationale ; Céline BERTON, Directrice Administrative.

Excusés : Alexandre SCHERER, Patrick BRICAUD, André PARKER, Serge BASTIEN

Ouverture de la séance, à 11H00, par Eric-Pierre DUFOUR.

Eric-Pierre Dufour informe le Comité Directeur qu'il sera candidat à la présidence de la FFBS pour la prochaine olympiade avec une équipe et un projet. Il invite les membres présents qui seraient intéressés à prendre contact avec lui.

*** Affiliations**

Le Comité Directeur approuve, à l'unanimité, l'affiliation du Club « Les Loups Blancs de MENTON » sous le N° 006028 prononcée par le Bureau Fédéral de ce jour.

*** calcul et contrôle des voix à l'Assemblée Générale**

Nous avons reçu 2 réclamations.

La première du Club « ST LO Jimmers » (050002) en bonne et due forme. Son nombre de voix est rectifié, passant de 4 à 6.

La seconde du Club d'ALES (030011), envoyée en courrier simple, qui n'est pas recevable.

Le quorum pour l'AGE est donc fixé à 84 clubs présents et 176 voix.

Suite à la demande d'Olivier DUBAUT lors du Bureau Fédéral précédent, apparaîtront désormais, dans le décompte des voix, « PUC » (075003) et « SUC » (067005) car ce sont des clubs omnisports.

Les clubs des « Lords de CHATEAUNEUF » (042007) et des « Korvers de DUNKERQUE » (059001) ont réglé une cotisation en 2004 mais n'avaient pas payé celle de 2003. Aussi, leur règlement a été reporté sur 2003 et une relance pour 2004 leur a été envoyée. De plus, Fabien CARRETTE-LEGRAND se propose de les contacter par courriel.

Le Comité Directeur acte de tout ceci.

*** Textes fédéraux**

Le Ministère n'a émis de remarque ni sur les nouveaux Statuts ni sur le Règlement Intérieur.

Il nous demande, par courrier faxé le 3 décembre, de modifier les articles 23.2 et 32 de notre Règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage (non envoyé aux membres dans le dernier envoi général) de la manière suivante :

- Art. 23.2 : l'intéressé peut être représenté par toute personne de son choix et non uniquement par un avocat ;
- Art. 32 : il peut bénéficier d'un interprète, et ce aux frais de la Fédération.

Aucune remarque, sur les documents, n'a été formulée par les clubs.

A l'article 1^{er} des Statuts, il faut lire « FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL ».

Au 2^{ème} alinéa de l'article 15.1 du Règlement Intérieur, il faut noter que le Conseil Exécutif de France Baseball est composé de 14 membres et non 10.

Ces 2 rectifications seront signalées lors de l'AGE.

*** Entente Sportive**

Le Comité Directeur est informé que l'entente entre les clubs de DUNKERQUE (059001) et VALENCIENNES (059008) en catégorie Cadets Baseball pour la saison sportive 2004/2005 a été accordée lors du Bureau Fédéral de ce jour.

*** Arbitrage Baseball**

Les provisions d'arbitrage versées par les clubs d'Elite et de Nationale se montent à 52 100,00 €

L'ensemble des notes de frais d'arbitrage à fin novembre s'élève à 64 685,41 €

Toutes les notes de frais n'ont pas encore été payées !

Une réunion sera fixée entre le Président, le Trésorier Général, le cabinet comptable, la CNAB et la Directrice Administrative.

Une partie de l'arbitrage des phases finales pourrait être prise en charge sur le budget de la CNSB qui a donné son aval.

Le Comité Directeur donne son accord sur le principe. Toutefois, le montant de cette partie supportée par la CNSB sera défini après l'encaissement des amendes d'arbitrage.

*** Agenda du Président**

Eric-Pierre DUFOUR a rencontré la Directrice des Sports ainsi que la conseillère aux sports auprès du Président de la République.

Lors d'une entrevue avec Monsieur Henri SERANDOUR, Président du CNOF, le Président de la FFBS avait demandé que soit étudiée la possibilité que le CNOF abandonne sa créance envers la fédération dans le cadre du redressement judiciaire.

Cette demande a été prise en compte, le CNOF abandonnant sa créance pour les 4 dernières années.

Le Président a également eu un entretien avec Mr. BOUQUIN, du Cabinet du Maire de Paris, pour demander que des efforts soient faits pour les clubs parisiens.

Il a rencontré le Conseil Général du 92 et Madame le Maire de COLOMBES. Cette dernière souhaiterait que, même si les JO de 2012 ne sont pas organisés à PARIS, il y ait un terrain de Baseball et Softball dans l'enceinte du complexe sportif Yves Dumanoir.

Ce terrain devra être aux normes internationales et devra accueillir d'autres activités, pour les scolaires, au champ extérieur.

Un club devra être implanté dans cette ville.

Le siège fédéral pourrait même être transféré dans les locaux situés sous les gradins qui devraient accueillir 500 personnes.

*** Finances**

Nous respectons le budget présenté par le Comité Directeur en juin.

Suite à une réunion entre la Direction Technique Nationale et le cabinet comptable, la Préparation Olympique semble satisfaite.

* Paris 2012

Si PARIS accueille les JO de 2012, une installation Baseball/Softball sera pérenne.

Le GIP PARIS 2012 nous demande d'intervenir avant le 6 juillet 2005 de 2 façons :

- représentation internationale ;
- organiser deux événements importants (un événement de niveau national et un autre de niveau international).

L'événement international choisi par le Comité Directeur est le Baseball Open de France 2005 et l'événement national est le Tournoi de NICE en softball.

Le GIP a remis à la Fédération le dossier technique déposé auprès des instances Olympiques. Il sera prochainement consultable par discipline sur le site Internet de PARIS 2012.

Dans le cadre de la candidature de PARIS, une opération de promotion de 7 mois est lancée sur la ville de COLOMBES (établissements scolaires, centres de loisir, etc.). Présentation de ce projet par Philippe DENIS.

La Fédération doit intervenir à plusieurs niveaux :

- animation
- matériel (tee-ball pour les primaires)
- formation
- compétitions (internes et externes).

Le Road Show MLBI sera installé au centre-ville de COLOMBES du 6 décembre 2004 au 6 janvier 2005.

Une convention sera signée entre la Fédération et la ville COLOMBES.

La Fédération devra signer une convention avec la Ligue d'Ile-de-France qui devra elle-même signer une convention avec le CD 92.

Si les Jeux ont lieu à Paris, l'opération pourrait être poursuivie dans toute la bande nord du Département 92 qui regroupe 364 établissements scolaires.

* Réunion Fédérales

Si le quorum n'est pas atteint pour l'AGE de ce jour, une seconde AGE (sans condition de quorum) sera convoquée pour le dimanche 19 décembre 2004 à l'INSEP.

Il est prévu les dates des prochaines réunions des instances fédérales :

- Dimanche 9 janvier 2005 : Comité Directeur (projet fédéral)
- Dimanche 6 mars 2005 : Comité Directeur (budget)
- Vendredi 25 mars 2005 : Bureau Fédéral
- Samedi 26 mars 2005 : Comité Directeur (validation des voix)
- Samedi 26 mars 2005 : Assemblée Générale électorale

* Synthèse sur le plan de développement

Une version non définitive du projet fédéral (plan d'actions pour l'Olympiade 2004-2008) est remise aux membres du Comité Directeur.

Les réflexions sur les différents thèmes sont à faire remonter, par l'intermédiaire des groupes de travail, à la Fédération avant fin décembre 2004.

Le Président rappelle que la mise en place d'un plan de développement est une obligation du Comité Directeur pour

chaque Olympiade. De par la situation de la Fédération celui-ci nous est demandé dès janvier. Il faudra néanmoins que les élus prennent leurs responsabilités en prenant en charge la direction des projets afin de les faire aboutir.

* Organisation administrative de la Fédération

L'organisation administrative de la Fédération étant une prérogative du Président, Eric-Pierre DUFOUR remet aux membres du Comité Directeur un document relatif à sa proposition d'organisation.

Olivier DUBAUT pense que, vu notre taille, le terme « département » serait plus approprié que le terme « direction ».

Cette nouvelle organisation sera présentée à la Direction des Sports du Ministère et mise en place au mois de janvier 2005.

Il faudra auparavant procéder à des licenciements.

* Instances Internationales

- ESF

Le Congrès de l'ESF se tiendra le 1^{er} week-end de février 2005.

Patrice BIENFAIT se représente pour le poste de Secrétaire Général. Le Comité Directeur décide, à l'unanimité, de soutenir sa candidature.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de présenter André PARKER, comme il en a émis le souhait, à la Commission Technique de l'ESF.

Ghislaine ETHIER pourrait également être présentée. Philippe DENIS doit aborder le sujet avec elle.

- CEB

Le Congrès de la CEB se tiendra le 19 mars 2005.

Le Comité Directeur vote à l'unanimité, la candidature d'Eric-Pierre DUFOUR à un poste du Conseil Exécutif de la CEB.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de présenter Jean-Marie MEURANT et Emmanuel DUBAUT, comme ils le demandent, à la Commission Technique de la CEB qui pourrait être scindée en 2 entités (une spécifique arbitrage).

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de présenter Olivier DUBAUT à la Commission Juridique de la CEB.

Les listes des arbitres et des scoreurs, pour 2005, ont été envoyées à la CEB.

* France Softball

Les règlements particuliers des compétitions 2005 sont adoptés à l'unanimité, sauf la partie sur les péréquations (page 10). Les péréquations restent, en effet, sous la responsabilité du Comité Directeur.

Marie DE RIOLS pose la question sur la participation des équipes de France masculines de Softball au Championnat du Monde pour les juniors, et au Championnat d'Europe pour les seniors.

Cette question sera tranchée, après avis de la Direction Technique Nationale et du Comité National Softball, lors du Comité Directeur du 9 janvier 2005.

* Divers

Un planning des compétitions et manifestations a été élaboré par Philippe DENIS et Jean-Sébastien MENIGOZ. Il sera bientôt téléchargeable à partir du site fédéral.

Les propositions de modifications des RGS Baseball faites par la CNSB seront étudiées lors du Comité Directeur du 9 janvier 2005.

De même, l'avancée des travaux sur l'organisation du Baseball Open de France 2005 nous sera présentée lors de cette réunion.

Clôture de la séance à 13H05.

**ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE
Du 4 décembre 2004**

La Séance est ouverte par Monsieur Eric-Pierre DUFOUR, Président de la Fédération.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire, convoquée suivant les termes de nos statuts, a pour objet la notification de ceux-ci et des textes obligatoires prévus par des textes officiels, en conformité avec le décret N° 2004-22 du 7 janvier 2004 pris pour l'application de l'article 16 de la loi N° 86-610 du 16 juillet 1984 modifiée et relatif à l'agrément des Fédérations sportives.

Après avoir constaté que les conditions de quorum n'étaient pas remplies, le Président lève la séance en indiquant qu'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée le 19 décembre 2004 sur le même ordre du jour.

**COMITE DIRECTEUR
Du 19 décembre 2004**

Présents :

Eric-Pierre DUFOUR, Président ; Denis-Didier ROUSSEAU, Vice-Président ; Gérard MOULIN, Vice-Président (arrivé à 14H05) ; Patrick BRICAUD, Trésorier Général ; Fabien CARRETTE-LEGRAND, Secrétaire Général Adjoint ; Marie DE RIOLS (arrivée à 14H18) ; Sandy BEZAULT ; Emmanuel DUBAUT ; Olivier DUBAUT (Président de France Cricket).

Assistent :

Philippe DENIS, Coordinateur de la Direction Technique Nationale ; Suzanne BRICAUD, Présidente de la Ligue d'Ile-de-France ; Guy BRUT, Président de la Ligue Midi Pyrénées.

Ouverture de la séance, à 11H40, par Eric-Pierre DUFOUR.

BILAN SUR LES LICENCES

La Fédération compte 8 025 licenciés, pour un total de 8 736 licences, au 1^{er} décembre 2004. Si l'on compare avec les chiffres de 2003, on remarque qu'il y a plus de double-licences. Le cricket a fait un bond de + 170 licences tandis que le Baseball en a perdues plus de 150.

Nous avons reçu le paiement de la Ligue de Baseball et Softball de Nouvelle-Calédonie.

FILIERE DE HAUT NIVEAU

Eric-Pierre DUFOUR remet aux membres présents la note d'Alain MOUCHEL du 09/12/2004 relative à la filière de haut niveau Baseball, Softball.

Nous en discuterons lors de la réunion du 9 janvier 2005.

Il convient de faire évoluer nos compétitions et de définir le « haut niveau » vers lequel on doit tendre.

Philippe DENIS rajoute que les clubs seront amenés à réfléchir à la question de la réunion prévue le 8 janvier à fin juin 2005.

Un rendez-vous avec la Directrice des Sports est également prévu début janvier pour évoquer le sujet.

PROJET FEDERAL

Il est impératif de terminer, dans les plus brefs délais, le projet fédéral !

Eric-Pierre DUFOUR a rencontré Monsieur Fabien CARRETTE-LEGRAND pour les projets 1 (la création de clubs) et 5 (positionnement des équipes de France et de clubs dans le trio européen).

VILLE DE PARIS

Eric-Pierre DUFOUR a rencontré la Mairie de PARIS.

En effet, il semble que le PUC Baseball/Softball souffre des problèmes, notamment financiers, posés par l'entité PUC club omnisports.

La Mairie de PARIS est prête à aider nos disciplines et une convention pourra être passée avec celle-ci par le Comité Départemental 75.

PARIS 2012

Eric-Pierre DUFOUR rappelle et insiste sur le fait que les Jeux de 2012 sont une affaire fédérale !

Le GIP n'a qu'un seul interlocuteur : c'est le Président de la Fédération.

Dans l'optique des Jeux, nous avons pour objectif qu'une structure soit pérenne sur COLOMBES et que le terrain de Pershing soit aménagé comme terrain d'entraînement (ceci incluant l'éclairage obligatoire dans cette hypothèse).

Philippe DENIS précise qu'il ne doit pas y avoir d'opposition entre les deux projets.

ENTENTE

L'entente entre les clubs de MANTES LA JOLIE (078009) et ORGEVAL (078007) en catégorie Seniors Baseball pour la saison 2005 est accordée à l'unanimité.

Le Club de MANTES LA JOLIE conservera les droits sportifs acquis par cette entente.

QUESTION DU SUC

Le président de la section Baseball du Strasbourg Université Club demande si ses joueurs peuvent aller jouer sous licence allemande dans ce championnat frontalier tout en conservant une licence auprès de la FFBS (loisir ou Softball).

Cette question, qui soulève des aspects juridiques à vérifier mais nous incite surtout à réfléchir sur l'absence de compétition structurée dans l'Est de la France, sera traitée lors de la réunion du 9 janvier 2005.

PEREQUATIONS

Alain MARCHI, qui est en charge du sujet, nous fait une proposition qui sera également traitée lors du Comité Directeur du 09 janvier.

Dans le deuxième paragraphe de son courrier, il parle de « certains clubs » qui ne sont pas en règle. Il va lui être demandé de donner pour la prochaine réunion la liste de ces clubs non à jour.

PERSONNEL

Amaury LAUNAI nous quitte au 31 décembre 2004. Il démissionne, n'effectue pas son mois de préavis et part sans indemnité).

Ludovic ROLDEZ est licencié « à l'amiable » à compter du 31 décembre 2004 (2 mois de salaire versés sans qu'il n'effectue son préavis).

BASEBALL OPEN DE France

Eric-Pierre DUFOUR nous remet deux lettres de mission relatives à l'organisation de cet événement. Les aspects juridico-financiers de ces conventions sont à vérifier avant de les soumettre au vote lors de la prochaine réunion.

Le Comité de pilotage de l'événement est validé à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Les organes décentralisés de la Fédération conserveront le nom de Comité Départemental/Ligue de Baseball, Softball et Cricket (acté à l'unanimité).

Sandy BEZAULT travaillera au siège, sur l'informatique, entre Noël et Nouvel an. Eric-Pierre DUFOUR l'en remercie par avance.

Eric-Pierre DUFOUR montre la nouvelle présentation des formulaires qui seront téléchargeables prochainement via le site Internet fédéral (harmonisation des procédures).

Clôture de la séance à 14H35.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Du 19 décembre 2004

Les membres de la Fédération Française de Baseball, Softball et Cricket se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le dimanche 19 décembre 2004 à 14H50 (convocation pour 14H00) dans l'amphithéâtre G de l'INSEP (11 avenue de Tremblay – 75012 PARIS).

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents.

L'assemblée est présidée par Eric-Pierre DUFOUR en qualité de Président de la Fédération, et Fabien CARRETTE-LEGRAND en est le secrétaire.

15 clubs représentant 47 voix sont présents. Sans condition de quorum, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour.

Patrick TUGAULT, Président d'Honneur de la Fédération et Président de la Commission Fédérale Réglementation, présente les modifications des textes fédéraux soumises au vote. Il précise que ces nouveaux textes ont été entérinés par les services du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Statuts :

Après présentation du texte et de ses modifications par Patrick TUGAULT, Président de la Commission de la Réglementation, et après que celui-ci ait répondu aux divers intervenants, l'Assemblée Générale vote les statuts présentés à l'unanimité.

Règlement Intérieur :

Après présentation du texte et de ses modifications par Patrick TUGAULT, Président de la Commission de la Réglementation, et après que celui-ci ait répondu aux divers intervenants,

l'Assemblée Générale vote le Règlement Intérieur présenté à l'unanimité.

Règlement Disciplinaire :

L'assemblée Générale valide à l'unanimité le vote du Comité Directeur du 12 juin 2004 portant sur une modification de la rédaction du dernier alinéa de l'article 17 pour une meilleure compréhension ; modification demandée par les services compétents du ministère de tutelle.

Règlement Disciplinaire relatif à la Lutte contre le Dopage :

Après présentation du texte et de ses modifications par Patrick TUGAULT, Président de la Commission de la Réglementation, et après que celui-ci ait répondu aux divers intervenants, l'Assemblée Générale vote le Règlement disciplinaire relatif à la Lutte contre le Dopage présenté à l'unanimité

Règlements Généraux :

Le vote des textes précédents entraîne de facto une modification des articles suivants :

RG 14 : son contenu devient le libellé de l'article 6 du Règlement Intérieur.

RG 48 : son contenu devient le libellé de l'article 5 du Règlement Intérieur.

RG 56 et 58 : renumérotation des articles faisant référence au Règlement Intérieur.

Eventuelles modifications réglementaires ultérieures :

Messieurs Patrick TUGAULT, Président de la Commission Fédérale de la Réglementation, et Monsieur Amaury LAUNAI, responsable juridique de la Fédération sont chargés par l'Assemblée Générale de modifier éventuellement les textes ainsi votés à la seule demande des services compétents du ministère de tutelle.

L'assemblée est informée que les organes décentralisés de la Fédération s'appelleront toujours les comités départementaux et ligues de Baseball, Softball et Cricket.

Les comités départementaux et ligues ont jusqu'au 28 février 2005 pour faire les modifications de Statuts qui leur incombent.

Les nouveaux statuts types seront envoyés, sous format Word, à ces organes sur leur boîte à lettre électronique fédérale.

De plus, ils seront téléchargeables, en format PDF ou Word, sur le site Internet fédéral (rubrique formation).

La Fédération fera le nécessaire pour que l'ensemble des ligues et comités départementaux soient en règle avant l'Assemblée Générale électorale du 26 mars 2005.

Les ligues et comités départementaux qui malgré tout ne se mettraient pas en conformité seraient dissous. Nous préviendrions alors les CROS/CDOS, les conseils régionaux et généraux, les services déconcentrés de notre ministère de tutelle (DRDJS).

Les clubs, quant à eux, doivent penser à mettre leurs Statuts en conformité avec le décret 2002-488 du 9 avril 2002 (disponible sur les sites Internet « LégiFrance » et « Infosport.org »)

Eric-Pierre DUFOUR rappelle que l'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le 26 mars prochain et remercie les membres présents.

La séance est levée à 15H30.